

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

55 ème ANNÉE - NUMÉRO 765

09 FÉVRIER 2001 - 150 Francs CFA

LETTERE PASTORALE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN RENFORÇONS NOTRE UNITÉ NATIONALE

Le 25 janvier dernier, en la fête de la conversion de saint Paul, les évêques du Bénin, réunis en Conférence épiscopale à Cotonou, ont de nouveau sorti une lettre pastorale à l'adresse de leurs suéllles et des hommes de bonne volonté.

L'objectif visé en cette veille des consultations électorales, est l'UNITÉ NATIONALE en vue de l'avènement et du renforcement de la paix pour un Bénin crédible et prospère.

LETTERE PASTORALE

INTRODUCTION

Béni soit le Seigneur notre Dieu, le Père des miséricordes et le Maître de l'histoire qui, dans sa divine Providence,

nous a fait parvenir au seuil du troisième millénaire de l'ère chrétienne. Nous salissons cette occasion pour lui rendre grâce et lui exprimer de tout notre cœur notre reconnaissance filiale. Dans le même mouvement, nous nous tournons vers vous, chrétiens et chrétiennes du Bénin, et vous hommes et femmes de bonne volonté, pour vous adresser cordialement nos souhaits de joie et de paix. Dans nos prières, nous demandons au Seigneur de répandre sa bénédiction sur vos personnes, vos familles et vos communautés. Nous implorons sur l'ensemble de notre pays toutes les faveurs divines, pour que cette année 2001, ce début du siècle et de millénaire soient une ère de prospérité et de paix pour chacun et pour tous.

Quand donc nous souhaitons pour notre pays prospérité et paix, nous nous

(Lire la suite à la page 6)

OUIDAH : NOCES D'OR SACERDOTALES DE SON ÉMINENCE BERNARDIN CARDINAL GANTIN



Consacrée en 1909, la plus vénérable église du Bénin dédiée à Marie, la cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée Conception, devenue basilique en 1989, cette

église chargée de souvenirs et d'histoires, a été prise d'assaut dès les premières heures du samedi 03 février par une foule de fidèles laïcs, d'amis et de curieux, de religieux et religieuses, de séminaristes, des adeptes d'autres religions, des autorités politiques et administratives.

Avec une toilette qui l'a pratiquement rajeuni, la basilique Notre-Dame de l'Immaculée Conception a de nouveau abrité la célébration du souvenir et d'action de grâce d'une part, pour les cinquante ans de vie sacerdotale de Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin ordonné prêtre dans ces mêmes lieux le 14 janvier 1951 et, d'autre part, pour les quarante-quatre ans de son élévation à la dignité épiscopale le 03 février 1957 en la chapelle du Collège de la Propagande, à Rome.

Premier évêque béninois, premier archevêque de l'Ouest-Afrique, premier Africain à exercer de hautes fonctions à

(Lire la suite à la page 8)

VIVRE L'ENGAGEMENT POLITIQUE COMME SERVICE

(...) J'ai voulu réfléchir avec vous, messieurs et messieurs, responsables de gouvernement, parlementaires et hommes politiques, sur le sens et sur la valeur de la Loi divine, car il s'agit d'une question qui vous touche de près. N'est-ce pas votre labeur quotidien que d'élaborer des lois justes, et de les faire accepter et appliquer? En réalisant cela, vous êtes convaincus de rendre un service important à l'homme, à la société, à la liberté elle-même. Et cela à bon droit. En effet, la loi humaine, si elle est juste, n'est jamais contre la liberté, mais à son service. C'est ce que le sage païen avait déjà perçu lorsqu'il déclarait: «Legum servum, ut liberi esse possimus» — «Nous sommes les esclaves des lois, pour pouvoir être libres» (Cicéron, De legibus, II, 13).

Cependant, la liberté à laquelle Cicéron fait référence se situe principalement au niveau des relations extérieures entre les citoyens. Comme telle, elle risque de se réduire à un équilibre convenable entre des intérêts respectifs, et à la rigueur entre des égoïsmes contradictoires. Au contraire, la liberté à laquelle fait appel la Parole de Dieu s'enracine dans le cœur de l'homme, un cœur que Dieu peut libérer de l'égoïsme, le rendant capable de s'ouvrir à l'amour désintéressé (...)

Ce n'est pas par hasard qu'au scribe qui lui demanda quel est le premier de tous les commandements, Jésus

répond en citant le «Shema»: «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force» (Mc 12, 30). L'accent est mis sur le «tout»: l'amour de Dieu ne peut qu'être «totalitaire». Mais Dieu seul est en mesure de purifier le cœur de l'homme de l'égoïsme et de «le libérer» en vue de la pleine capacité d'aimer.

Un homme au cœur «rendu aussi bon» peut s'ouvrir à son frère et prendre soin de lui avec la même attention avec laquelle il se préoccupe de lui-même. C'est pourquoi Jésus ajoute: «Voici le second (commandement): Tu aimeras ton prochain comme toi-même» (Mc 12, 31). Celui qui aime Dieu de tout son cœur et le reconnaît comme «Dieu unique», et donc comme Père de tous, ne peut considérer ceux qu'il rencontre que comme des frères.

Aimer son prochain comme soi-même. Ces paroles trouvent certainement un écho dans vos coeurs, chers responsables de gouvernement, parlementaires, hommes politiques et administrateurs. À l'occasion de votre jubilé, elles posent à chacun de vous une question essentielle: de quelle manière, dans votre service de l'Etat et des citoyens, qui requiert délica-

tesse et engagement, pouvez-vous appliquer ce commandement? La réponse est claire: en vivant l'engagement politique comme un service. C'est une perspective lumineuse autant qu'exigante! Elle ne peut en effet se réduire à une nouvelle affirmation générique de principes ou à une déclaration de bonnes intentions. Le service politique passe par un engagement précis et quotidien, qui exige une grande compétence dans l'accomplissement de son devoir et une moralité à toute épreuve dans la gestion désintéressée et transparente du pouvoir.

D'autre part, la cohérence personnelle de l'homme politique a besoin de s'exprimer aussi par une conception correcte de la vie sociale et politique, qu'il est appelé à servir. Dans cette perspective, un homme politique chrétien ne peut pas faire autrement que de se référer aux principes que la doctrine sociale de l'Eglise a développés au cours de l'histoire. Comme on le sait, ces principes ne constituent pas une «idéologie» et moins encore un «programme politique», mais ils offrent les lignes de force d'une compréhension de l'homme et de la société à la lumière de la loi éthique universelle, qui est présente

dans le cœur de l'homme et qui a été approfondie par la révélation évangélique (cf. Sollicitudo rei socialis, n. 41). Il vous revient, chers frères et sœurs engagés dans la vie politique, de vous en faire des interprètes convaincus et actifs.

Certes, dans l'application de ces principes à la réalité politique complexe, il sera souvent inévitable de rencontrer des domaines, des problèmes et des circonstances qui peuvent légitimement donner lieu à des évaluations concrètes différentes. Mais en même temps, on ne peut justifier un pragmatisme qui, même en ce qui concerne les valeurs essentielles et fondatrices de la vie sociale, réduirait la politique à une pure médiation d'intérêts ou, pire encore, à une question de démagogie ou de calculs électoralistes. Si le droit ne peut pas et ne doit pas couvrir toute la sphère de la loi morale, il faut aussi rappeler qu'il ne peut aller «à l'encontre» de la loi morale.

Cela prend une importance particulière dans la période actuelle d'intenses transformations, qui voit apparaître une nouvelle dimension de la politique. Le déclin des idéologies s'accompagne d'une crise des formations politiques, qui poussent à entendre de manière renouvelée la représentation politique et le rôle des institutions. Il convient de redécouvrir le sens de la participation, en engageant davantage les citoyens dans la recherche de voies

(Lire la suite à la page 12)



L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

PRÉSIDENTIELLE 2001: DES CANDIDATS APPRÉCIENT LA PREMIÈRE DÉCENNIE DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE SUR FOND DE PROPOSITIONS POUR LA GESTION DE LA CITÉ

propos receuillis par Barthélemy Assogba Cakpo

Le 4 mars prochain, les Béninois se rendront aux urnes pour élire leur troisième président du Renouveau démocratique dans lequel notre pays s'est engagé depuis l'historique Conférence nationale des forces vives de la nation de février 1990.

Au total et sous réserve de l'avis de la Cour Constitutionnelle, il y a 18 candidats en lice pour la magistrature suprême. Quel bilan font-ils de la première décennie du processus démocratique déclenché chez nous? Quel changement veulent-ils apporter concrètement dans la gestion des affaires du pays pour son développement durable. Ce sont là, entre autres, des questions de la rédaction de la Croix du Bénin auxquelles certains candidats ont bien voulu répondre. Lisez plutôt.

Me Marie-Élise Gbèdo

Avocate à la cour

Diplôme d'Etudes Approfondies du Droit des Affaires (DEA)
Ancienne Avocate à la Cour d'Appel de Paris
Vice-Présidente de l'Association des femmes juristes du Bénin
ex-Ministre du Commerce de l'artisanat et du tourisme
candidate aux élections présidentielles de mars 2001

«La Croix du Bénin» : Maitre, le Bénin vient de boucler la première décennie de son processus démocratique déclenché en février 1990. Au triple plan politique, économique et social, quel bilan faites-vous de cette période?

Me Marie-Élise Gbèdo : Avant toute chose, il faudrait par décence rappeler que la Conférence nationale a été organisée par le Chef de l'Etat Mathieu Kérékou sous la pression des travailleurs de ce pays et de la jeunesse qui en avaient assez du régime du Parti de la Révolution populaire du Bénin (PRPB) lequel avait échoué dans sa logique marxiste-léniniste. Le peuple béninois a dans son ensemble voulu un changement politique effectif.

Il faudrait également rendre hommage à feu Monseigneur Isidore de Souza, dont l'intelligence, l'esprit de tolérance et l'amour du pays ont permis de trouver en nous-mêmes les ressources d'un consensus qui a favorisé une sorte honorable de la crise politique, économique et sociale pour tout le peuple béninois.

Sous l'impulsion du Président Nicéphore Soglo, un travail a été mis en œuvre pour le redressement de l'économie, la reconstruction nationale, la mise en place des institutions de l'Etat. Néanmoins, la lutte contre la misère, l'exclusion, la lutte contre le chômage, l'emploi des jeunes, la protection juridique et la promotion des femmes, la Haute Cour de Justice et la décentralisation, sont restés des vœux pieux.

Si depuis 1996 le gouvernement actuel peut se targuer d'avoir pu nommer les membres de la Haute Cour de Justice, la décentralisation qui a été une des grandes recommandations de la Conférence des forces vives a été oubliée sciemment et à des fins politiciennes dans les tiroirs.

Il faudrait rappeler en effet que les participants à la Conférence nationale des forces vives ont conclu qu'il fallait changer la manière trop «statique» de gérer le pays. À cet égard il a été décidé de la réforme de notre administration territoriale en vue de conférer de larges pouvoirs aux populations à la base aux fins de leur permettre de s'impliquer activement dans la gestion de leurs communes. Cette décision souveraine a été consignée dans la Constitution du 11 Décembre 1990 en son titre XI.

La démocratie à la base n'a pas été effective et les populations sont restées en marge du processus. La jeunesse est en détresse et les populations ont le sentiment que les choses ne changent pas dès lors qu'elles sont exclues de la gestion des affaires publiques.

Le partenariat secteur privé et secteur public avec à la clé la promotion du secteur privé pour amener les opérations économiques à inventer, créer, investir et exporter n'a pas été effective. La Chambre de commerce et d'industrie qui doit être le socle de ce partenariat qui permettra aux opérateurs économiques de saisir les opportunités d'affaires est inopérante, sclérosée et fortement politisée. Elle n'a pas su faire des pressions suffisantes sur le gouvernement pour l'amener à réaliser le projet d'une zone franche industrielle au Bénin. C'est un échec.

Cette structure doit être la première pourvoyeuse d'emploi pour les jeunes dans sa politique d'émergence des entreprises. Elle comporte trop avec le pouvoir en place et manque de dynamisme. Il faut une chambre de commerce et d'industrie indépendante des hommes politiques pour mieux servir le secteur privé et résoudre les problèmes des opérateurs économiques.

Les scandales politico-financiers de cette fin de quinquennat nous ont ramené dangereusement en arrière et rappellent les années noires de notre système politique. Un bon processus démocratique qui ne s'assort pas sur une économie dynamique et qui n'apporte pas la prospérité et le bien-être social aux populations est préjudiciable à l'enracinement de la démocratie. La paix est également à ce prix.

Mon cheval de bataille reste et demeure en conséquence la lutte contre la pauvreté avec à la clé une justice indépendante, une décentralisation effective et une promotion du secteur privé, créateur d'emploi et investissant dans la dynamique de notre jeunesse qui ne demande qu'à apprendre et à démontrer ses capacités par un travail bien fait.

«La Croix du Bénin» : Maitre, vous vous apprêtez à briguer la magistrature suprême en mars 2001. Pouvez-vous alors nous faire connaître vos motivations profondes et les changements concrets que vous comptez apporter

dans la gestion des affaires du pays face à son endogène et exogène développement durable?

Me Marie-Élise Gbèdo : Je voudrais d'abord lever tout équivoque par rapport à ma candidature.

Je n'ai jamais affirmé que je suis la candidate de la Société civile. Je n'ai donc pas la prétention de représenter la société civile et de parler au nom et pour le compte de la société civile.

Je suis certes un membre de la société civile mais je reste et demeure une candidate libre et indépendante. Je ne suis parrainée par aucun parti politique ni par aucun homme politique. J'exerce un droit que la Constitution du 11 décembre 1990 me donne en ma qualité de citoyenne de ce pays quand bien même je suis une femme. En effet j'ai le droit de briguer la magistrature suprême et je viens solliciter de tout le peuple béninois hommes et femmes de me donner leur suffrage et de faire de moi le Président de la République. Je me sens capable de gouverner le Bénin.

Mes motivations profondes sont celle d'un vrai changement, d'une vraie alternance. Il faut mettre fin au «syndrome du tourniquet». Je pense que la vraie alternance pour un vrai changement c'est d'être pour cette fois-ci, une femme à la tête de ce pays. Je me sens capable et je me jette dans la course à la Marthe.

Mon cheval de bataille c'est la lutte contre la pauvreté et pour y arriver, il faut lutter de façon effective contre les détournements de fonds publics, le pillage économique et mettre en place une justice indépendante.

Il n'y a pas de démocratie réelle dans un pays tant que la grande majorité de sa population n'est pas intellectuellement formée, capable d'analyser objectivement toute ses problèmes et prendre une décision en conséquence. Ce n'est qu'à ces seules conditions que le Bénin pourra s'ouvrir sur le monde et développer un vrai partenariat économique avec les autres Etats.

«La Croix du Bénin» : Le développement économique surtout d'un pays sous-développé, a besoin d'être soutenu par des institutions judiciaires crédibles et efficaces. Qu'en dites-vous pour le cas du Bénin ?

Me Marie-Élise Gbèdo : Je suis d'avis avec vous que tout développement économique doit avoir pour fondement une justice qui sécurise les populations et les investissements nationaux et internationaux.

Pour ce faire, il faut des institutions judiciaires, crédibles et efficaces.

Pour y arriver, il faut éloigner la justice de l'Etat c'est-à-dire assurer l'indépendance de la justice vis-à-vis de l'Etat.

Il y a lieu, en temps opportun, de demander la révision de la Constitution du 11 décembre 1990 en son titre IV consacré au Pouvoir judiciaire.

L'article 125 de notre Constitution indique bien que le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir exécutif.

Paradoxalement, l'article 129 de la même Constitution dispose que «Les magistrats sont nommés par le Président de la République sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice après avis du Conseil Supérieur de la magistrature».

La justice est le socle de toute démocratie et de tout développement économique. Pour y arriver, il faudrait prendre des mesures pour éviter l'ingérence des hommes politiques dans l'exercice de la justice. Les affaires Sonacop en sont une illustration.

C'est dans cet ordre d'idée que nous préconisons le réaménagement de la composition du Conseil Supérieur de la Magistrature, dont ses membres ne seront plus désignés par l'exécutif, mais élus par les magistrats eux-mêmes; leur avancement et leur affectation se faisant avec l'accord du Conseil Supérieur de la Magistrature.

La désignation du président de la Cour Suprême ne sera plus le fait de l'Exécutif, il sera élu par ses pairs.

Mieux, pour rendre effective la moralisation de la vie publique, la lutte contre la corruption, nous préconisons la création d'une Cour des Comptes indépendante. Il faut former des magistrats de l'ordre financier et des professionnels rompus à l'audit, à la gestion financière, à l'économie et au management.

Nous voulons instaurer une Cour des Comptes pour que par la bonne gestion de son économie, notre pays puisse dégager les ressources nécessaires pour soutenir la production agricole, dynamiser le tissu industriel et financier, l'éducation, appuyer la recherche, accroître le financement des investissements, relever le niveau des salaires.

La Cour des Comptes offre toutes les garanties de contrôle au travail pour juguler la mauvaise gestion, la corruption, les détournements de fonds publics.

L'assainissement de notre justice, l'indépendance véritable de notre justice est le seul moyen de rassurer les investisseurs nationaux et internationaux pour un développement économique durable.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le Président du groupe de la Banque mondiale, James Wolfensohn disait, le 6 octobre 1998, que s'il est essentiel à tous égards d'élaborer des plans macro-économiques bien adaptés, as-

(Lire la suite à la page 11)



Me Marie-Élise Gbèdo

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA - DONGA

RÉDUCTION SENSIBLE DU TAUX DE PRÉVALENCE DE LA LÉPRE

Si pour des raisons que nul n'ignore, la célébration, dimanche 28 janvier dernier de la 48ème Journée mondiale des lépreux a révélé partout dans le pays la plus grande simplicité, l'événement n'en garde pas moins toute sa signification. À cet égard, l'important est de ne pas baisser notre garde dans le noble combat pour l'élimination rapide et complète de la maladie de la lèpre. Où donc en sommes-nous, en particulier ceux qui ont la lourde mais exaltante charge de conduire le pas des malades de la lèpre au chemin de la guérison?

Nous pourrions en avoir une idée à travers quelques données statistiques relevées à titre d'exemple, dans la zone septentrionale du Bénin.

Ainsi, selon le directeur départemental de la santé publique de l'Atacora et de la Donga M. Émile Konassané, l'amélioration de la prise en charge des lépreux par le traitement connu sous le nom de poly chimiothérapie a permis de réduire sensiblement le taux de prévalence de la lèpre au niveau des deux départements.

Ce taux est passé de 5,2 cas pour 10.000 habitants au 31 décembre 1990 à 1,1 cas pour 10.000 habitants en 2000. Ce taux est supérieur à 1 cas pour 1000 habitants, résultant qui interpellent tous les secteurs concernés afin qu'ils redoublent d'effort a conclu le Dr Konassané.

Le nombre de malades en traitement a décrue de 348 en 1990 à 100 en 2000.

Dans les départements du Borgou et de l'Alibori, sur une population de 1.104.495 habitants, le taux de prévalence de la maladie au 31 décembre 2000 est de 40 cas sous traitement. Le taux de prévalence instantanée à la même date est de 0,36 pour 10.000 habitants ce qui est en-deçà du seuil d'élimination de la maladie recommandé par l'OMS. Le Borgou et l'Alibori répondent ainsi aux préoccupations de l'organisation internationale.

Puisse la situation dans les autres départements du pays concernant le taux de prévalence soit aussi encourageante que celle présentée ci-dessus.

ATLANTIQUE - LITTORAL

AVANT-PROJET DE CODE FONCIER RURAL : LE CHEMIN EST DÉSORMAIS BALISÉ

Le séminaire national de validation de l'avant-projet de code foncier rural au Bénin a clos ses travaux, vendredi 2 février dernier à Cotonou, après quatre jours de réflexions et de discussions approfondies entre une vingtaine d'experts. Ces participants venus des ministères du Développement rural, des Finances et de la Justice, ont, avant de se séparer, partagé le sentiment sinon la certitude d'avoir correctement balisé le chemin en vue de l'adoption du projet de code foncier rural par l'Exécutif. Pour y parvenir, les participants avaient à réfléchir autour de plusieurs sous-thèmes qui sont: l'avant-projet de code foncier rural et le droit traditionnel ou coutumier du foncier rural au Bénin; l'avant-projet de code foncier rural et l'avenir de l'agriculture au Bénin et enfin, le plan foncier: garantie de la propriété foncière et/ou sécurité juridique.

En ouvrant le séminaire, lundi 29 janvier dernier à l'Institut des sciences biomédicales

avancées (ISBA) à Cotonou, le ministre de la Justice, M. Joseph Gnonlonfon avait clairement indiqué aux participants ce qu'il attendait de cette rencontre: rechercher l'intégration des régimes coutumier et moderne, accroître la sécurité foncière des producteurs ruraux et faciliter l'accès au crédit agricole dans le but de développer la production et de promouvoir l'éco-développement par l'utilisation rationnelle des terres et des ressources pour un développement durable.

Soulignons que l'avant-projet de loi traite du régime de la domanialité privée et publique de l'Etat et des collectivités territoriales. Il aborde également d'autres sujets importants dont les servitudes publiques, la gestion des terres rurales, l'immobilisation foncière, l'expropriation pour cause d'utilité publique, et de non mise en valeur, le contentieux rural etc.

Le cours d'une brève cérémonie fort simple, le sous-préfet de Nikki, M. Abdoulaye Zimé a reçu lundi 29 janvier dernier, un lot important de matériel d'hydraulique destiné à forer des puits à grand diamètre dans la sous-préfecture.

Ce lot composé d'équipement complet d'hydraulique villageoise est un don octroyé par des hommes d'affaires saoudiens. D'une valeur de 17.037.400 F CFA, ce matériel constitue un appui appréciable aux efforts des pouvoirs publics pour résoudre les problèmes d'approvisionnement en eau des populations.

Voilà un geste de solidarité agissante qui honore ses auteurs dont il faut saluer la spontanéité.

Du reste, cela est le signe d'une prise de conscience de l'état de pauvreté dans lequel vivent la grande majorité des pays du Sud à l'instar du Bénin.

Seul l'esprit de partenariat authentique fonde sur un idéal de partage a pu animer et motiver ces hommes d'affaires saoudiens. En effet, à l'occasion d'une audience accordée à ces derniers par le chef de l'Etat, le 26 mai dernier à Cotonou, ils s'étaient montrés sensibles à la démarche de l'Association de développement de Nikki dont une délégation était venue ce jour-là présenter au président Kérékou quelques doléances en matière de développement local.

Ce fut alors un hasard heureux pour la délégation de Nikki et celle des hommes d'affaires saoudiens d'aller à la rencontre,

l'une de l'autre. Cette rencontre mémorable, fut-elle imprévue, était cependant porteuse d'espérance puisque grâce à elle, les attentes des populations de Nikki dans le domaine de l'approvisionnement en eau se trouvent aujourd'hui en partie comblées. L'important lot de matériel d'hydraulique remis au sous-préfet est la réponse positive donnée par le groupe d'hommes d'affaires saoudiens. Cette réaction aussi prompte qu'il est possible constitue un exemple de coopération Sud-Sud dont on est en droit de se féliciter.

Car si l'on considère l'importance capitale de l'eau dans la vie des êtres, on mesure à sa vraie dimension, le champ ainsi enserré et le profit que les populations de Nikki peuvent en tirer. Nul ne peut non plus douter de ce que ce don représente une contribution significative à la lutte contre la pauvreté dans nos campagnes.

MONO - COUFFO

UN PLAN POUR LA COORDINATION DES INITIATIVES LOCALES

Les départements du Mono et du Couffo disposeront bientôt d'un plan stratégique de développement durable (PSDD).

Le processus d'élaboration de ce plan a été officiellement lancé au cours d'une réunion présidée le lundi 29 janvier dernier à la salle de conférence de la préfecture de Lokossa, par le préfet des deux départements M. Georges Houessou. Une cinquantaine de cadres techniques et de personnalités diverses ont pris part à ladite séance qui n'a duré que la matinée. La rencontre a débouché sur l'installation des comités techniques départementaux et des groupes de travail qui vont conduire le processus d'élaboration du PSDD. Les différentes équipes, indique-t-on, travailleront pendant quatre mois en collaboration avec le cabinet gérant conseil dirigé par M. Foll Onibo.

Ce groupe d'expertise régional spécialisé en agriculture, en communication, environnement et développement urbain, se chargera de superviser les travaux conjointement avec le bailleur de fonds du PSDD et le Centre béninois de développement durable.

Pour le préfet Georges Houessou, le PSDD sera désormais l'outil le mieux indiqué pour la coordination des initiatives locales. Il a invité les comités techniques départementaux à se mettre au travail afin de concrétiser l'objectif qui doit désormais mobiliser tous.

Il a invité les comités techniques départementaux à se mettre au travail afin de concrétiser l'objectif qui doit désormais mobiliser tous.

OUÉMÉ - PLATEAU

L'AVENIR DU CARDER FACE À LA DÉCENTRALISATION

Quel avenir pour le centre d'action régionale pour le développement rural (CARDER) face à la décentralisation ?

En tout cas, la direction de cette structure spécialisée, pour ce qui concerne les départements de l'Ouémé et du Plateau, a bien des raisons de scruter l'avenir dudit organisme. Une journée de réflexion a été initiée en ce sens par les responsables du Carder, lundi 29 janvier dernier.

La définition d'une nouvelle vision du Carder face à la décentralisation est à l'heure actuelle une question majeure. Une réponse adéquate s'impose pour permettre au Carder de mieux jouer, à l'avenir, son rôle de promotion du monde rural.

Une soixantaine d'agents et cadres venus de toutes les structures du Carder-Ouémé ont pris part à cette rencontre. Ils devraient proposer au cours de cette journée de réflexion, les voies et moyens qu'il faudra adopter afin que le Carder-Ouémé puisse effectivement s'incarner dans les nouvelles réalités qui découleront de la décentralisation.

Les participants ont suivi des communications sur les thèmes relatifs au statut juridique, à l'organisation et au financement des Carder, aux missions exclusives et aux missions non exclusives des Carder.

ZOU - COLLINES

BIENTÔT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION SUR LE SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY

Des travaux de restauration seront bientôt effectués sur le site des palais royaux d'Abomey. Il s'agira essentiellement de la rénovation de certaines composantes architecturales du site, notamment la tombe du roi Ghézo (1818-1858) et celle du roi Agonglo (1789-1797). Des propositions concrètes de mise en œuvre de ce projet devront être faites à l'attention des autorités par les participants au séminaire-atelier sur les techniques traditionnelles de construction au Bénin qui se tient depuis le 29 janvier dernier à Abomey. Cet atelier est une initiative du ministère de la Culture et de la Communication en collaboration avec le programme suédois des musées africains (SAMP). Des spécialistes béninois et suédois participent à ce séminaire-atelier dont les travaux dureront trois semaines. Ils suivent actuellement des exposés sur les techniques traditionnelles de construction en matériaux locaux, et dans le cas d'espèce, sur les construction en terre (érection des murs, traitement des bois, la pose de la charpente, la réfection des murs, la pose de la paille, etc.

À la séance d'ouverture de l'atelier, le directeur du patrimoine culturel, Monsieur Jules Bocco a salué les acteurs de la coopération entre le musée historique d'Abomey et le programme suédois des musées africains. Soulignant l'intérêt que le Bénin porte au bon déroulement du présent atelier, le directeur adjoint du cabinet du ministère en charge de la culture a indiqué qu'il s'inscrit dans le cadre des actions de protection et de conservation du patrimoine culturel bâti.

Évariste Dégla

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements

"LA CROIX DU BENIN"

B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19

E-mail : lacroixbenin@excite.fr

Cotonou

(République du Bénin)

Compte :

C.C.P. 12-76

C O T O N O U

Directeur de Publication

BARTHÉLEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 915

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Bénéfice 20.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement de Plaisir 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

Bénin 3.720 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4.680 F CFA

Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A 5.760 F CFA

France 5.760 F CFA

Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone 7.560 F CFA

Kenya (Zaïre) 9.000 F CFA

Angola, Angola, Ouganda et Tanzanie 12.000 F CFA

Amérique (Nord, Centrale, Sud) 9.480 F CFA 94.80 FF

Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A, Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Royaume-Uni et Norvège) 10.200 F CFA 102.00 FF

Canada 10.200 F CFA 102.00 FF

Chine 12.000 F CFA 120.00 FF

Imprimerie Notre-Dame • Tél. (229) 32-12-07 • Fax : (229) 32-11-19 — E-mail : lacroixbenin@excite.fr

Cotonou (République du Bénin)

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

PROBLÉMATIQUE AUTOUR DE L'EXISTENCE DE TERRES VACANTES DANS L'HISTOIRE BÉNINOISE

L'idée d'écrire un article sur la question des terres vacantes est née d'un important séminaire organisé par le ministère du développement rural et de l'action coopérative sur «La validation de l'avant-projet de code foncier rural au Bénin». Il eut lieu à Cotonou du 29 janvier au 02 février 2001. En attendant l'élaboration du code civil béninois, puisque le pays est toujours régi jusqu'à présent par le code civil napoléonien, ce ministère a décidé d'apporter des éclaircissements sur de nombreux problèmes qui compliquent les relations interpersonnelles autour des terres en milieu rural. C'est à cette occasion que fut évoquée la question des terres vacantes, objet de longs et riches débats contradictoires qui opposèrent les participants entre eux.

* * *

LA NOTION DE TERRES VACANTES

On appelle *terres vacantes*, des espaces fonciers libres, sans maîtres ou propriétaires. N'étant donc la propriété de personne, ces terres seraient, en quelque sorte, disponibles, et il est ou serait loisible à quiconque, et surtout à l'administration territoriale, d'en disposer à sa guise, à volonté, pour toutes formes d'exploitation. Une vision diachronique de cette réalité permet d'en apprécier les origines qui se situent au XX^e siècle en République du Bénin et, à fort peu de choses près, à la même période dans de nombreux autres pays d'Afrique noire ; parfois plus tôt.

Loin d'être innocente, cette notion de terres sans maîtres est exclusivement une création du colonisateur pour accaparer des espaces fonciers qui n'auraient pas de propriétaires. Généralement, il seraient en dehors des villages et de tout autre endroit habité : espaces déserts s'étendant souvent à perte de vue, et donnant l'impression que personne n'y avait jamais mis pied auparavant : de vastes no man's land peuplés d'animaux de toutes sortes, à la fois inoccupés et apparemment peu fréquentés par l'homme, éloignés de plusieurs kilomètres des portions de terres humanisées, habitées ou mises en valeur à des fins agricoles. Cette conception du domaine foncier vacant a énormément alimenté ou facilité les visées impérialistes des nations européennes en Afrique aux XIX^e et XX^e siècles, mais notamment au XX^e siècle. Les sociétés africaines en général, béninoises en particulier, n'ont jamais compris cette perception du domaine foncier étrangère à leur approche conceptuelle.

MYTHE ET FICTION DES TERRES VACANTES EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Pas plus en République du Bénin que dans la quasi-totalité des autres pays d'Afrique subsaharienne, la notion de terres sans propriétaires n'est concevable.

Il n'existe pas une moindre parcelle de l'espace foncier sans maître, que ce dernier soit un individu, une collectivité, une communauté ou le pouvoir, temporel ou religieux ; sans doute, de vastes étendues de terres éloignées de toute zone habitée ou cultivée, souvent couvertes, selon les régions, d'épaisses forêts qui donnent l'impression de n'avoir jamais reçu la visite d'un seul être humain, peuvent faire illusion. En fait, nul ne peut préjuger de l'éloignement des zones humanisées de vastes étendues de terres en friche pour juger de leur disponibilité, de leur vacance. Les sociétés rurales, quel que soit leur mode d'organisation politique, connaissent l'étendue des terres qui leur appartenient, et leurs limites, leurs délimitations.

Dans les sociétés étatiques, les responsabilités sur les terres étaient très clairement définies et connues de tout le monde. Dans celles des aires culturelles ajatado ou yoruba, toutes les terres du royaume apparteniaient au roi, même si, dans bien des cas, il reconnaissait l'autorité morale des premiers occupants de la région, sur elles, et en tenait compte. La question des terres, avec toutes ses ramifications religieuses et son importance économique, avait été si préoccupante dans maintes entités politiques du nord du pays qu'elle a bénéficié d'une réglementation stricte assortie d'une répartition des responsabilités entre le roi et le chef des premiers occupants dominés : au premier, le pouvoir temporel ; au second, la chefferie religieuse ou chefferie de terre, les envahisseurs victorieux, après s'être politiquement imposés, voyaient généralement dans l'obligation de concéder aux vaincus qui les avaient précédés sur le site, la chefferie de terre. Ceux-ci avaient été les premiers à installer leurs divinités et à entrer en contact avec les forces surnaturelles (génies, esprits, divinités) chthoniennes, maîtresses et protectrices des lieux. C'est, en fait, à ces dernières que la terre appartient et elles y ont accueilli les premiers occupants qui, tout en se faisant appeler chefs de terres, ne sont, en fait, que leurs porte-parole. En général, l'entente était bonne entre les détenteurs des deux pouvoirs pour le plus grand bien des sujets. Bien que le roi soit l'autorité suprême de tout l'espace sur lequel s'étend son royaume, il avait toujours recours à son chef de terre pour tout ce qui touche à la fois aux données religieuses et aux problèmes fonciers, les deux, en la circonstance, ayant une corrélation entre eux ; avant d'installer un étranger qui demandait à vivre sur ses terres, le souverain était obligé de recourir à son chef de terre qui avait toujours son titre de fonction : c'est le Kandisun à Kandi, le Kpandésun à Kuande, etc. En général, c'étaient des Baotombo roturiers installés plus tôt, alors que les souverains sont des Wasangari, guerriers et pillards, courageux et orgueilleux, appartenant à la couche aristocratique de la société du Barouw ou Barwu. Même les terres frontalières éloignées de la capitale sont sous la juridiction du chef de terre et possèdent le

même statut que celles de la capitale. Les entités politiques limitrophes d'un royaume étaient toujours connues. L'empiètement d'un souverain sur le domaine de son voisin constituaient souvent un casus belli.

Singulièrement trompeuses étaient les réalités territoriales dans les sociétés sans État, formations acéphales dites anarchiques ou lignagères ne possédant pas une structure centralisée. Ici également, le domaine communautaire qui souvent dépassait largement l'espace bâti, les limites du ou des villages, était connu et ses délimitations précises.

Les sociétés traditionnelles avaient leurs modes et critères de matérialisation, de délimitation foncière : on sait que le domaine d'un groupe ou communauté ethnique, d'un roi ou chef, commençait à partir de tel village, inclus ou exclu, de tel baobab, pour se terminer sur la rive, gauche ou droite, d'un cours d'eau. Les domaines territoriaux avaient, de surcroît, un nom, une dénomination spécifique : l'on dira, pour désigner l'espace géographique sous l'autorité du roi de Kétu : île Alakétu ou Terre d'Alakétu (le possesseur, le roi de Kétu¹). Les Bétammaribé de l'Atacora appellent leur domaine le Kutammarku, les Waaba, le Wauku, les Baotombo, le Baruwu ou Barwu² ; les Dendi et les Zarma de la vallée du Niger désignent leur pays par le toponyme Dendi ou région au sud de l'Empire de Gao.

Dans chacun de ces domaines, l'espace occupé par les établissements humains et les exploitations agricoles, ne représentaient qu'une infime partie de l'ensemble, d'où cette impression de terres sans propriétaires qui n'est en fait qu'une illusion.

CONCLUSION

Née de la période coloniale et épaulée par l'imperialisme européen, la notion de terres vacantes en République du Bénin et dans la quasi-totalité des autres pays d'Afrique noire est une donnée coloniale. Création européenne, elle est également une vision eurocentriste puisqu'elle était la projection du domaine foncier en Europe où il y avait effectivement des terres sans maîtres, sur l'Afrique. Même encore aujourd'hui où les autorités politiques traditionnelles n'ont plus officiellement de pouvoir sur les domaines fonciers qu'elles commandaient autrefois, les populations reconnaissent toujours, de façon précise, à travers les sources orales dont elles sont les dépositaires, ceux qui appartenient à telle communauté, telle entité politique.

NOTES

1) PARRINDER (E.G.) : *Les Vicissitudes de l'histoire de Kétu*. Cotonou, Les Éditions du Flamboyant, agence de la Francophonie, 1997, 151 p.

2) LOMBARD (J.) : *Structures de type "feudal" en Afrique noire. Étude des dynamiques internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*. Paris, Monton et Cie, la Haye, 1965, 544 p.

PLANTES MEDICINALES

OSEILLE DE GUINÉE (HIBISCUS SABDARIFFA L.)



| | |
|---------------|--|
| Nom latin | : Hibiscus sabdariffa L. |
| Famille des | : Malvacées. |
| Français | : Oseille de Guinée, Roselle, Karkade, Thé rose d'Afrique. |
| Fon | : Kpôdè, Nenwi. |
| Gun | : Awusa fevi |
| Yoruba - Nago | : Ishakwa, Ishakpa, Ishakwa, funfun (variété blanche), Ishakwa pupa (variété rouge). |
| Mina | : Ademe, Cakpa |
| Bariba | : Sinki, Terebu, Shinniswán, Kirifwá. |
| Yom | : Gaanii. |
| Dendi | : Loo |
| Peul | : Foléré, Foléré bodi. |

DESCRIPTION

- * Plante annuelle atteignant jusqu'à 1,5 m.
- * Tige robuste, verte ou rougeâtre.
- * Feuilles ovales souvent divisées en trois lobes.
- * Fleurs jaunes pâles tachetées de rouge.
- * Fruits : une capsule ronde entourée par des sépales rouges ou verts.

ÉCOLOGIE

- * Sols légers et bien drainés.
- * Précipitation annuelle : de 250 à 800 mm.
- * Floraison vers la fin de l'hivernage.
- * Sensible à certains parasites.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Originaire d'Amérique centrale.
- * Répandu dans toutes les zones tropicales.
- * Abondant depuis le sud du Soudan jusqu'en Mozambique.

CULTURE

- * Multiplication par semis direct dès les premières pluies.
- * Semer en paquets de deux à trois graines avec un espacement de 50 cm.
- * Germination après environ quatre jours.
- * Pouvoir germinatif élevé.

COMPOSITION

- * Calice : glucides (11%), vitamines C et sels minéraux.
- * Fleur : acide hibiscique et flavonoïdes
- * Plante entière : autres acides organiques et saponine.

EMPLOI

- * DIURÉTIQUE
- * Prendre une petite poignée de calices (rouges ou vertes).
- * Faire infuser dans un litre d'eau pendant cinq minutes ou macérer quinze minutes.
- * Ajouter du sucre selon le goût et boire à volonté.

ANTISEPTIQUE URINAIRE (affections)

- * Préparer comme ci-haut en doublant la quantité de calices.
- * Prendre 1,50 l de la préparation par jour en dehors des repas pour une semaine.

ATTENTION :

- * Aucune restriction.

NATION

LETTER PASTORALE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN RENFORÇONS NOTRE UNITÉ NATIONALE

(Suite de la première page)

faisions un devoir filial d'adresser ces désirs au Dieu Tout-Puissant, mais à la fois nous nous disposons à prendre notre responsabilité pour que ces souhaits se réalisent avec notre modeste contribution. Si nous manquons de jouer notre rôle, nous pouvons empêcher Dieu de nous faire du bien. Ce que nous affirmons là montre la gravité de notre responsabilité devant notre propre bonheur et nous voudrions en prendre tous conscience. La prospérité et la paix de notre pays dépendent pour une part de l'œuvre et de la conduite des Béninois et Béninoises. *À l'approche de la campagne électorale dans notre pays, au moment où les esprits ont facilement tendance à s'échauffer, nous voudrions rappeler dans la présente lettre que la paix et la prospérité adviendront si chacun travaille à renforcer l'unité nationale et à la réaliser à toutes les instances de la vie.*

NE SOMMES-NOUS PAS UNIS ?

Bien des faits démontrent que nous sommes unis. Aux yeux du monde, à l'O.N.U. par exemple, la réalité nationale du Bénin est une et c'est un seul drapé qui la symbolise. Cette réalité nationale a l'avantage de n'être pas trop étendue, en sorte que le relativement petit nombre constitue un bon prédisposé pour l'unité. Des raisons professionnelles amènent beaucoup à voyager, à changer de poste et même à maîtriser la réalité géographique et humaine du Bénin. Les libres mouvements de la population favorisent un certain brassage des groupes ethniques du pays. Ce brassage atteint des profondeurs variées et va jusqu'au mariage entre des personnes appartenant à des écoles culturelles différentes. Le Béninois met à profit le don naturel des langues propres à l'Africain, et beaucoup maîtrisent plus d'une langue nationale. Quand on cherche à connaître l'identité des propriétaires de parcelles et de villas dans nos grandes villes, on constate que le partage est serré entre les «autochtones» et ceux qui viennent d'ailleurs. Les Béninois à l'étranger font de plus en plus preuve d'unité et de solidarité en vivant entre eux l'amour fraternel et en investissant de leurs biens au pays pour son développement. On se souvient avec émerveillement de la convergence de Béninois aux pays lors de la Conférence nationale des Forces Vives de la Nation, tenue en février 1990 à Cotonou.

Tous ces éléments et d'autres démontrent le fait de l'unité nationale du Bénin. Quand donc nous prenons ici pour thème l'unité nationale, nous ne partons pas d'une analyse pessimiste de la situation. Seulement, nous estimons que l'homme peut toujours mieux faire ce qu'il fait, et que la meilleure de ses œuvres peut se trouver entachée de défauts. Nous sommes unis, mais les germes de division sont aussi présents dans notre sein, en sorte qu'on peut dire: nous sommes unis, mais ...

NOUS SOMMES UNIS, MAIS...

La réponse «oui... mais...» à une question n'entend pas nier le «oui», mais lui apporte une certaine nuance pour plus de vérité. C'est ainsi que dans le cas qui nous concerne, nous dirons oui à la question de l'unité nationale au Bénin, mais nous reconnaîtrons des faits et des traits de mentalité tendant à rompre cette unité.

Le Bénin ne constitue pas une exception par rapport aux autres pays du monde en ce qui concerne la multiplicité des groupes ethniques, des langues et des coutumes. Ces éléments de distinction naturelle entre les hommes tendent à se transformer en facteurs d'opposition et de division entre Béninois et Béninoises chaque fois que se réveille de façon désordonnée la conscience d'appartenance à un groupe précis. Or cette conscience s'accueille surtout à l'approche des campagnes électorales. Du jour au lendemain, des voisins qui vivaient dans la paix et la solidarité deviennent soudain des ennemis et se nourrissent de méfiance les uns envers les autres. Il faut avouer que certains de nos leaders politiques ne manquent pas d'exploiter cette situation — quand ils ne la provoquent pas — par le fait de se présenter comme les candidats d'un peuple précis. L'occasion devient bonne de réveiller les vieux démons de l'histoire pour accentuer les antagonismes à des fins électorales.

Puisque nous parlons politique, peut-on soutenir que le nombre de partis politiques dans notre pays aux modestes dimensions est propre à garantir l'unité nationale ?

La division sur la base religieuse érige des frontières épaisses entre des groupes, des membres d'une même ethnique, d'une même famille.

L'histoire et la géographie de notre pays l'ont conduit très tôt à donner à la réalité Nord-Sud des connotations polémiques. Existe-t-il un pays qui n'a pas de nord et de sud ? Et pourquoi cela nous amènerait-il à parler et à nous comporter comme s'il y avait deux Bénin ? un au sud et un au nord ?

Contre tout esprit de division dû soit à l'ignorance soit à la perversité, soit à d'autres facteurs, écoutez la sagesse des anciens et celle des saintes Écritures.

ÉCOUTEZ CES PAROLES ...

Un fait est clair: c'est que le cœur de tout homme aspire à l'unité. Cette tendance est naturelle, même si certains faits de la vie courante contribuent très peu à le démontrer. De plus, les avantages de l'unité ne demeurent pas cachés à la sagesse populaire qui affirme que l'union fait la force. Cette sagesse positivement exprimée constitue une ferme mise en garde contre la division qu'elle fait apparaître comme faiblesse et source d'échec pour toute entreprise humaine. L'avantage de l'unité se trouve encore démontré dans la sagesse d'une de nos langues nationales qui affirme que si l'on se met ensemble, on peut soulever un éléphant. C'est dire qu'avec l'unité, l'impossible devient réalisable. N'est-ce pas ce qu'a clairement perçu le roi Ghézo lorsqu'il a invité ses sujets à venir boucher de leurs doigts les trous de la jarre percée pour que celle-ci puisse désormais retenir l'eau de la prospérité et de la paix ? De fait, rien de constructif, rien de grand ne se fait dans une famille, dans une communauté, dans une nation, quand on agit en rangs dispersés.

Par delà toutes les tentatives de la sagesse humaine, c'est la Parole de l'Écriture divine qui révèle excellemment l'homme à lui-même et l'orienté vers le plus noble destin conçu pour lui depuis l'Éternité. La révélation divine fait apparaître la division comme une erreur de l'homme.

D'abord la division, c'est l'erreur de l'homme qui s'oppose au dessin de Dieu. Dieu a tout créé par amour et a voulu que les hommes, dans la différence de leurs dons, se complètent les uns les autres pour une vie harmonieuse et solidaire. La division entre les hommes n'a donc jamais figuré dans l'intention de Dieu. Dieu ne l'a jamais voulu. Qui se provoque et la cultive se fait l'ennemi de Dieu.

Ensuite, il se fait aussi ennemi de l'homme, car ceux que Dieu a créés pour se compléter et pour être heureux entre eux, il les oppose les uns aux autres pour leur destruction. La division, c'est l'erreur de l'homme qui méprise l'homme et paralyse l'épanouissement de l'autre et de soi. La division, c'est une erreur de l'homme sur Dieu, de l'homme sur l'homme. La créature qui commet cette erreur se trouve elle-même incapable d'y remédier, et c'est Dieu qui prend sur lui de l'en guérir.

Pour ce faire, il s'engage dans l'histoire de l'homme par l'Alliance conclue avec Israël, Alliance qui, avec la venue de Jésus s'étend à toutes les tribus de la terre. Jésus vient proposer Dieu comme son Père et comme Père de tous les hommes. Son œuvre vise à rassembler tous les enfants de Dieu dispersés (Jn 11, 51-52) et à «briser le mur de la haine» (Ep 2, 14) pour faire de tous un seul peuple pour Dieu (Gal 3, 28). Ce n'est pas étonnant que pour accomplir cette œuvre, Jésus se comporte comme l'homme ouvert à tous. On le voit à la table de Matthieu le publicain (Lc 5, 29-32) comme à celle du pharisi Simon (Lc 7, 36; cf 11, 17; 14, 1) ou encore à celle de Zacheé (Lc 19, 5-6). Les malades jouissent de son attention particulière, ce qui explique les nombreux miracles rapportés par les Écritures. Jésus, par son action et son amour, atteint les exclus de la société, les lépreux (Lc 4, 12-13), les prostituées (Lc 7, 48). L'Écriture résume cette carrière d'amour en termes de «il allait partout en faisant le bien» (Ac 10, 38).

Dans sa vie, Jésus a montré une préoccupation manifeste pour l'unité entre ses disciples. Il est intéressant de noter que l'Évangile, à deux reprises, nous présente Jésus adulte dans les larmes: une fois devant le tombeau de son ami Lazare (Jn 11, 35), une autre fois sur Jérusalem, pour la simple raison qu'il n'a pas réussi à rassembler ses enfants à la manière dont une poule rassemble ses poussins sous ses ailes (cf. Mt 23, 37; Lc 13, 34-35; 19, 41-44). En rapprochant ces deux circonstances qui ont fait pleurer Jésus, on peut équivaloir le manque d'unité à la mort, et ce n'est pas exagéré ! Tu ne peux être en décomposition et être vivant !

Le manque d'unité est si catastrophique que pour le conjurer, Jésus lui-même a prié pour l'unité. La prière en question n'est pas seulement un élan pieux vers Dieu, mais c'est le testament de Jésus, prononcé en un moment solennel de sa vie, au moment de passer de ce monde à son Père (cf. Jn 13, 1). A lui tout seul, ce contexte empreint de drame démontre combien l'unité des disciples préoccupe le divin Maître. Jésus veut cette unité tellement profond qu'il ne lui propose pas de modèle terrestre. Les disciples sont appelés à être un comme Jésus est un avec le Père: «...afin que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous...» (Jn 17, 21). C'est pour la réalisation de cette unité que Jésus a livré sa vie.



+ Nestor ASSOGBA
Archevêque de Cotonou



+ Fidèle AGBATCHI
Archevêque de Parakou



+ Lucien MONSI-AGBOKA
Évêque d'Aboimey



+ Marcel H. L. AGBOTON
Évêque de Porto-Novo



+ Antoine GANYÉ
Évêque de Dassa-Zoumé

NATION

Pour que son œuvre d'unité ne reste pas sans lendemain Jésus, en union avec son Père, fait aux hommes le don du Saint Esprit. Celui-ci est connu comme Esprit d'amour et d'unité. Ces qualités excellentes nous apparaissent clairement au jour de la Pentecôte, quand l'Esprit descend sur les Apôtres sous forme de langues de feu et leur donne de parler, de se faire comprendre simultanément de toutes les races présentes à Jérusalem ce jour-là (Ac 2, 1-13). Il ne s'agit pas là d'un miracle social ponctuel, mais du rétablissement de l'harmonie rompue par le péché de l'homme lorsqu'il a voulu «bâtir une ville et une tour dont le sommet pénétrera les cieux» (Gn 11, 7-9). Cet orgueil de l'homme s'est trouvé puni par la «confusion du langage» (Gn 11, 7-9). À la Pentecôte, l'Esprit fait retrouver cette unité perdue et s'impose comme esprit d'amour et de paix.

L'Esprit de Pentecôte est à la base de l'Église. C'est pour fonder l'Église que l'Esprit s'est répandu sur les Apôtres au premier jour. Voilà pourquoi l'Église dans sa constitution sociale et spirituelle est ferment d'unité entre les hommes. Entendez par Église non seulement les hauts responsables de la hiérarchie, mais chacun des membres du peuple de Dieu. Ne nous étonnons pas alors que ce message provenant de vos responsables, vous implique au plus haut point dans votre engagement de chrétiens, dans le quotidien de vos rapports sociaux, dans la pratique de votre foi.

Il resterait à faire remarquer que le projet de l'Esprit ne se limite pas à l'Église de Dieu, mais implique tous les hommes qu'il entend réunir en une seule famille. C'est pourquoi les Pasteurs de l'Église catholique se permettent d'adresser ce message à tous les Béninois de bonne volonté.

VOUS QUI AVEZ ÉCOUTÉ...

Vous qui avez écouté la sagesse des anciens et de l'Écriture, il importe que vous en soyez quelque peu transformés et que par là, vous transformiez positivement ce pays. Comment cela adviendra-t-il ?

Vous transformerez ce pays si vous vous transformez vous-mêmes. Dans le langage chrétien, c'est là une invitation à la conversion: conversion de mentalité, conversion de cœur.

La mentalité ou la disposition de base de l'Esprit détermine dans l'homme sa façon de penser et d'agir. L'homme sincère agit comme il pense, et c'est aussi un trait de mentalité qui amène l'homme à agir autrement qu'il ne pense. Comprendons par là la nécessité de soigner la mentalité et de la changer si elle conduit à des comportements opposés à l'unité entre les hommes: le mépris de l'autre, la surestimation de soi, la rancune, la vengeance. Quels fruits doit-on espérer d'une mentalité qui se convertit et évolue en direction du bien ? L'Esprit de l'homme s'ouvre à l'autre, et, d'une conception dominante ou clanique de l'existence, il passe à une vision universelle: les autres frères et sœurs en humanité sont des compagnons de vie, et leurs différences et les nôtres ne sont pas faites pour entraver une existence pacifique. D'ailleurs, quelle nation sur terre n'est pas faite de groupes sociaux aussi multiples que différents les uns des autres ? Pour confirmer la règle, il ne se trouve même pas d'exception ! Le cas

du Bénin ne peut donc pas être singulier et c'est un esprit ouvert à l'autre qui fera entrer le Béninois dans le concert des nations, après une profonde réconciliation avec soi. De telles dispositions de l'esprit amènent aussi à une conversion du cœur.

Le cœur, c'est la partie en nous qui, selon les circonstances et des options inéxécables, aime et hait. Le cœur peut être amené à se recroqueviller sur lui-même, dans l'égoïsme, l'égoïsme et la haine. Il peut aussi être amélioré et devenir cor-dial, aimant, humain, dé-licat, ouvert et miséricordieux. Que peut-on attendre d'un cœur converti ? Un cœur converti, selon les termes de l'Écriture, cesse d'être un cœur de pierre pour devenir un cœur de chair (cf. Ez 36, 26), c'est-à-dire sensible à l'autre. L'autre, c'est le frère de sang, le procheselon la chair, c'est aussi celui qui, dans l'ordre charnel, n'a aucun lien avec moi. L'autre, c'est vraiment le différent, l'inconnu que j'accueille comme mon compagnon pour vivre mon histoire familiale et nationale. Cet amour que Dieu met dans mon cœur, ce n'est pas pour que je me place au centre de tout, ou que j'y installe les miens, mais c'est pour que tous les hommes, sans exclusion et sans exception, aient une place dans mon cœur. Je suis donc appelé à développer toutes les vertus sus-

ceptibles d'épanouir le cœur dans sa vocation d'universel. Toutes ces vertus du cœur vont pas de soi, elles se doivent d'être cultivées. L'effort pour les acquérir, c'est la conversion, et nous estimons que nous en avons tous besoin.

La conversion de l'esprit et du cœur conduit à un certain changement dans le comportement cohérent dans la vie sociale et nationale. Ce changement que nous préconisons ne suppose pas que tout est mauvais dans notre comportement, mais nous entendons qu'il y a de la place pour l'améliorer, et c'est à cela que nous vous exhortons.

Si cet effort est fait, les fruits ne se compteront pas: l'harmonie s'installera dans la famille béninoise et la cohésion familiale deviendra l'unité de base de l'harmonie au niveau de la nation. Avant que la nation n'en jouisse, les voisins du quartier et le village en seront les premiers bénéficiaires. Et il va se faire que dans toutes les phases de son histoire, sous toutes les conditions, jamais un Béninois ne se sentira et ne se dira étranger sur le territoire national. Il jouira de la pleine liberté d'action et d'association pour le développement de son pays. Il va se faire enfin que les élections qui pointent à l'horizon ne constitueront aucune base pour l'échauffouré des esprits, la division, la haine, la rancune et les règlements de compte. Au contraire, l'occasion sera bonne pour que la nation béninoise, comme un seul homme, donne encore une fois au monde le brillant exemple de la culture de paix et de la civilisation de l'amour.

CONCLUSION

Tous autant que nous sommes, c'est une vie dans l'Esprit que nous sommes appelés à mener, spécialement nous qui sommes lavés par l'eau du baptême. Cette vie dans l'Esprit doit porter des fruits d'unité, de paix, d'amour, de fraternité et d'harmonie sociale pour notre pays. À ce tournant important dans l'histoire du Bénin, nous nous appelons à la conscience patriotique de chaque Béninois et de chaque Béninoise: ne laissons pas des fissures s'introduire dans le mur compact de notre unité nationale. Travailsons à renforcer cette unité dans la vraie conversion de notre mentalité et de notre comportement. C'est tout le monde qui gagne dans l'unité de tous. Ne nous faisons pas d'illusion, il est court le règne de qui divise pour régner. N'est-ce pas que jusqu'à présent nous avons fait preuve de retenue pour empêcher la dérive de s'installer ? Et pourquoi cesserais-tu cet effort qui, avec la grâce de Dieu, nous a valu la paix ? Nombreuses sont encore nos faiblesses, mais comblés des dons de Dieu et habiles par son Esprit, nous avons ferme espoir de faire la paix imprégner par le modèle de la Très Sainte Trinité et de reproduire son unité sur la terre et dans notre pays.

Le Bénin a déjà été consacré à la Vierge Marie, Mère de Dieu et notre Mère, Notre-Dame de l'unité et de la paix, Reine de la Pentecôte. Nous voulons renouveler cette consécration ici et inviter tous les chrétiens à reprendre la prière suivante, déjà proposée à votre piété depuis 1988 :

O Marie, reine du monde, Mère de l'Église, notre Mère, vos fils et vos filles du Bénin viennent confier, une fois de plus, à votre maternelle protection et de

manière toute spéciale, le destin de ce pays et tous ceux qui œuvrent pour son édification et son bonheur.

De votre Fils Jésus, le Rédempteur de l'homme, demandez pour nous la justice et la paix sociales sans lesquelles prospérité et bonheur se trouvent gravement compromis pour tout peuple.

Nous prenons l'engagement solennel, Pasteurs et fidèles, de redoubler de zèle pour promouvoir et vivre en profondeur le mystère de la communion et de l'unité de l'Église.

Dans la situation politique, économique et sociale actuelle de notre pays ce mystère de l'Église invite tous les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté à s'unir, à se mobiliser dans une authentique cohésion sociale, pour construire ensemble notre cher Bénin.

O Marie, notre Mère, Notre Avocate, nous avons tous confiance que vous obtiendrez pour nous toutes les grâces dont nous avons besoin pour mener à bien l'œuvre gigantesque à laquelle nous convie l'amour de notre Patrie.

Que le seigneur soit avec nous et avec notre esprit

Amen

*Fait à Cotonou, le 25 janvier 2001
En la fête de la Conversion de St-Paul*

*+ Nestor ASSOGBA
Archevêque de Cotonou*

*+ Fidèle AGBATI
Archevêque de Parakou*

*+ Lucien MONSI-AGBOKA
Évêque d'Abomey*

*+ Marcel AGBOTON
Évêque de Porto-Novo*

*+ Antoine GANYÉ
Évêque de Dassa-Zoumé*

*+ Paul VIEIRA
Évêque de Djougou*

*+ Pascal N'KOUÉ
Évêque de Natitingou*

*+ Clet FELIHO
Évêque de Kandi*

*+ Martin ADJOU
Évêque de N'Dali*

*+ Victor AGBANOU
Évêque de Lokossa*

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

OUIDAH : NOCES D'OR SACERDOTALES DE SON ÉMINENCE BERNARDIN CARDINAL GANTIN

(Suite de la première page)

La Curie romaine, premier Africain doyen du Collège des cardinaux, le prince de l'Église. Son Éminence le Cardinal Gantin a été reçu le 3 février 2001, à la fin de la célébration de l'Eucharistie du souvenir et d'action de grâce, dans l'Ordre national du Bénin au grade de Grand-Croix conformément au décret n° 2001-005 du 26 janvier 2001. La réception par l'Église des insignes de sa nouvelle distinction des mains du grand chancelier, Monsieur Grégoire Gbénou, s'est déroulée en présence du Nonce apostolique, de tous les évêques du Bénin, des 140 prêtres concélébrants et devant le chef de l'État, le président Mathieu Kérékou, le président de l'Assemblée nationale, Me Adrien Houngbedji, le président de la Cour constitutionnelle, Me Conception Liliane Denis Ouinsou, des représentants des institutions, des autorités politiques et administratives, le corps diplomatique, des représentants des organismes internationaux et le peuple de Dieu nombreux à faire le déplacement.

Dans son mot de bienvenue après l'accueil sur le parvis de la basilique, Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba a retracé éloquemment le cursus sacerdotal de l'heureux jubilaire. (texte intégral

en cette même page). Les messages du Saint-Père à l'endroit du jubilaire l'ont évidemment souligné.

Mais comment le prince de l'Église universelle, Son Éminence le Cardinal Gantin apprécie-t-il lui-même sa vie sacerdotale jusqu'à ses noces d'or ? Pour lui, «TOUT EST GRACE». Et l'on pouvait lire sa mission à Rome «Comme une sorte d'épopée spirituelle, psychologique et morale. Une école de foi, de clairvoyance, de devoir et d'humilité, en un mot, une école de sagesse pour un grand devoir missionnaire. On y découvre plus qu'ailleurs comment Dieu se sert des hommes avec leurs richesses et leurs limites, pour un service qui dépasse toujours chacune de nos personnes» (texte intégral de l'hommage en page 9).

Le partage du sel et du pain de la fraternité et de l'amitié a prolongé tard cette fête du souvenir et d'action de grâce, bien animée par les chorales.

Éminence, toute l'équipe de la rédaction du journal «La Croix du Bénin» vous souhaite une santé florissante, beaucoup de courage et une assistance permanente de l'Esprit Saint.

collège de la Propagande, à Rome, Son Éminence le Cardinal Eugène Tisserant, alors doyen du Sacré Collège, comme vous aujourd'hui, vous consacrait évêque auxiliaire de Monseigneur Louis Parisot.

Le soir de ce 3 février 1957, au Bénin, toutes les oreilles étaient à l'écoute pour capter Radio-Vatican. En effet, il avait été annoncé qu'à 18 heures, Son Excellence Monseigneur Bernardin Gantin fraîchement ordonné évêque à Rome, allait adresser un message à la population de sa terre natale, le Dahomey d'alors.

A 18 heures, l'indicatif de Radio Vatican retentit, mobilise l'attention de tous ceux qui étaient à l'écoute «Laudetur Jesus Christus — Loué soit Jésus Christ — Ici Radio Vatican».

«Monseigneur Bernardin Gantin consacré évêque ce matin par Son Éminence le Cardinal Tisserant, s'adresse à son peuple dahoméen». Et aussitôt après, c'est bien la voix de Monseigneur Gantin qui s'exclame :

**É NI KPA MAWU !
É NI KPA MARIA !**

Aujourd'hui encore, nous pouvons imaginer à 44 ans d'intervalle, le tonnerre d'applaudissements qui accueillit ces deux invocations...

Le 11 avril 1957, ce n'était plus seulement le son de la voix qui était accueilli, mais bien l'auteur même de la double invocation: « É NI KPA MAWU ! É NI KPA MARIA ! »

Arrivant d'Agoé, où vous aviez passé la nuit, vous étiez allé vous incliner sur les tombes — d'abord de Monseigneur Louis Dartois qui reposait encore au cimetière civil français de Ouidah, puis de Monseigneur François Steinmetz inhumé dans cette église.

Aujourd'hui, depuis le 7 décembre 1989, ces deux illustres pionniers de l'évangélisation de notre pays reposent côté à côté en ce lieu saint où il y a 50 ans vous avez reçu l'imposition des mains de Monseigneur Louis Parisot et de tant d'anciens prêtres tous déjà rendus dans la maison du Père.

En cette Basilique, que de souvenirs ! Vous êtes partie à Rome. Vous êtes aujourd'hui à Rome, Doyen du Sacré Collège, après y avoir accompli une ascension vertigineuse.

Secrétaire adjoint de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, Président de la Commission Épiscopale de Justice et Paix, Préfet de la Congrégation des Évêques...

Mais peu de gens savent que c'est de cette église que la toute première page de l'histoire de Rome dans votre vie a été écrite. Il n'y a pas très longtemps, de passage en ces lieux pour prier sur les tombes de nos Pères dans la foi, vous l'avez confié à des prêtres qui vous entouraient en cette circonstance: « C'est ici même, disiez-vous, dans cette sacristie, après la messe de trentaine pour le repos de l'âme de Monseigneur Steinmetz en 1952, que Monseigneur Parisot m'a fait appeler et m'a dit qu'il allait m'envoyer à

Rome afin d'y poursuivre des études de Droit Canonique, et m'invitait à commencer les préparatifs pour un prochain départ vers l'Italie ».

Ainsi débuta pour vous l'épopée romaine de vie toute dédiée au service du Christ et de son Église. « In tuo sancto servitio » — À ton saint service.

L'étape la plus marquante de cette épopée romaine a commencé un soir de décembre 1956, le 20 je crois, veille des ordinations sacerdotales au collège urbain de la Propagande. Des séminaristes togolais et dahoméens formés d'abord au séminaire Saint-Gall de Ouidah poursuivaient leurs études philosophiques ou théologiques au collège de la Propagation de la foi. Ce soir de décembre 1956, Fofô, le Père Bernard Atakpa, feu Monseigneur Atakpa, vient du collège Saint-Pierre-Apôtre. Il nous réunit autour de lui et continue à égrener son chapelet. « L'heure était vraiment auguste et solennelle ». Tous étaient suspendus à ses lèvres, maîtrisant difficilement un léger sourire. Elles s'ouvrent pour dissiper le suspens. « Prions, chers amis, nous déclare-t-il. Le Saint-Père Pie XII vient de nommer auxiliaire de Monseigneur Louis Parisot, archevêque de Cotonou, le Père Bernardin Gantin. — Nous n'en croyions pas à nos oreilles » Il continue... « Il n'est même pas là. La nouvelle vient à peine de tomber au collège Saint-Pierre-Apôtre. Et déjà tout le monde m'appelle son vicaire général ». Je vous laisse imaginer l'explosion de joie couronnée par une sorte à Natoum sur les traces de sainte Maria Goretti.

14 janvier 1951 — 3 février 1957. Merveilles que fit pour vous le Seigneur. Que son nom soit bénî.

**É NI KPA MAWU
É NI KPA MARIA**

Pour ce qu'il a fait de vous pour l'Église universelle, pour l'Église d'Afrique, pour l'Église du Bénin, nous ne pouvons que lui dire merci.

Vous êtes pour nous Éminence, un «trésor» d'esprit (NOUS) de cœur (psyché) de corps (soma). Le Seigneur vous a comblé des dons de sagesse, de conseil, de science. Il vous a doté d'un cœur qui sait aimer, qui a une prodigieuse mémoire du cœur. A soixante-dix-huit ans vous conservez la verve de votre jeunesse. Comme le disait le Cardinal Ratzinger dans son adresse de 13 janvier dernier. « C'est Dieu qui réjouit votre jeunesse ».

« Introitio ad altare Dei, ad Deum qui laetificat juventutem meam » Ps 42

La jeunesse d'esprit, de cœur et de corps qui vous est connue provient, comme le dit encore le même Cardinal Ratzinger, de l'orientation de toute votre vie vers l'autel, à la rencontre du Christ mort et ressuscité. Vous vous êtes efforcé de refléter l'image du Christ qui doit briller dans tout prêtre.

Je ne saurais clore cette adresse sans laisser la parole à Notre Saint Père le Pape Jean-Paul II:

«Après avoir évoqué vos activités antérieures, il m'est agréable de louer l'activité et les capacités que vous n'avez

OUVERTURE DE LA CÉLÉBRATION

par le Cardinal Gantin

Je regarde et je m'étonne... Car je crois rêver.

Je devrais ressembler à un voyageur au long cours qui, au terme d'une marche sans fin et privé de compagnons, se retrouve solitaire au milieu d'un désert.

Or voici que le matin de ce jour tout a fait particulier, s'est levé comme celui d'un nouveau commencement, avec le soleil de la lumière et de la joie !

Et me voici comme les êtres comblés de Dieu par un amour immense. Je vais monter à l'autel de Dieu qui « réjouissait ma jeunesse ».

Alors, je revois la foule de beaucoup de frères, de sœurs, d'amis et de compagnons, fidèles, tous à ce rendez-vous, les uns en personne, les autres par le cœur et la prière.

C'est vous, évêques, prêtres, séminaristes d'aujourd'hui et d'hier, religieuses et laïcs de toutes conditions et qualifications... qui êtes cette grande Église-Famille, ce Bénin élargi aux horizons infinis de l'amitié, de la grâce et de l'espérance.

Je vous salue avec respect et affection. Je vous remercie, comme je l'ai déjà fait par deux fois dans la Ville Éternelle. C'était les 13 et 14 janvier dernier à Saint-Pierre de Rome et à Sainte-Marie-Majeure.

Ce 03 février se veut africain et missionnaire.

Paix et reconnaissance à tous.

À votre Service toujours !

MOT D'ACCUEIL DE L'ARCHEVÈQUE DE COTONOU MONSEIGNEUR NESTOR ASSOGBA

**É ni kpa Mawu !
É ni kpa Maria !**

Éminence,

14 janvier 1951 en la cathédrale
Notre-Dame de l'Immaculée Conception.

14 janvier 2001 en la Basilique du
même nom.

Cela fait 50 ans, en cette même église, sous les regards de la Vierge, Madone de Ouidah, à côté de votre regretté compagnon de séminaire, Monseigneur Christophe Adimou, Monseigneur Louis Parisot vous ordonnait prêtre de Jésus Christ.

3 février 1957 — 3 février 2001, il y a 44 ans, jour pour jour, en la chapelle du

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

cessé de déployer dans l'exercice de vos diverses charges ici dans la Ville éternelle. Dans différents dicastères romains, vous avez laissé des traces de votre activité, dans la Congrégation Propaganda Fide, à la Commission Justitia et Pax, au Conseil Cor Unum. Et, depuis que vous avez été créé cardinal, vous avez été, au cours de ces dernières années, un Préfet de grande qualité à la tête de la Congrégation pour les Evêques, rendant des services importants et donnant une grande vigueur à l'Eglise Catholique. Maintenant encore, vous ne manquez pas d'apporter une précieuse contribution à l'Eglise dans différentes tâches.

Il n'est pas besoin de beaucoup de mots pour vous dire, comme je l'ai fait lorsque vous avez célébré le vingt-cinquième anniversaire de votre ordination épiscopale, la joie et la gratitude que je tiens à vous manifester à nouveau en cette heureuse occasion de l'anniversaire de votre ordination sacerdotale. (...) Cher et Vénéré Frère, je vous accorde, avec une fraternelle affection la Bénédiction apostolique, ainsi qu'à tous vos proches et aux personnes qui vous sont chères. »

Duc in altum. Toujours plus haut !

† N. ASSOGRA

HOMÉLIE DU CARDINAL



... « Offrez à Dieu, par Jésus, un sacrifice de louange en toute circonstance. »

He 13, 15

Chers frères et sœurs,

1 — Si les murs de la plus ancienne et la plus vénérable église mariale de notre pays, devenue Basilique en 1989, pouvaient parler pour évoquer les événements religieux dont elle a été le cadre et le témoin depuis sa consécration en 1909, quelques merveilleuses pages d'histoire nous donneraient-ils l'occasion d'entendre et d'écrire pour notre joie et notre édification, et aussi pour baliser les routes de l'avenir devant des générations nouvelles !

Ouidah restera toujours pour nous un haut-lieu de mémoire, de foi et d'espérance, rappelant avec fierté l'autre tout premier seuil de notre évangelisation qu'est l'humble village d'Aogoué directement ouvert sur le grand large de l'Océan Atlantique.

Le souvenir vivant et fidèle des anciens de chez nous peut, pour sa part, servir efficacement de pont entre le passé et le futur, en supplétant, à sa façon, au silence inexorable des objets inanimés qui gardent jalousement le secret de leur richesse.

En ce qui nous concerne aujourd'hui, la lointaine date du 14 janvier 1951 a vu se dérouler ici l'ordination multiple de plusieurs lévites originaires du Dahomey d'alors, du Togo et de la Côte d'Ivoire.

La cérémonie était présidée par Monseigneur Louis Parisot de vénérée mémoire.

Il venait d'imposer les mains à deux nouveaux prêtres du pays, deux frères et amis.

Le premier semble rêver ce matin en vous adressant maintenant la parole; tandis que le second, Christophe Adimou, se trouve plus que jamais avec nous, invisiblement, dans la mystérieuse et consolante Communauté des Saints.

On peut revoir encore sur une photo jaunie par le temps les figures radieuses et émues des plus jeunes conférences à peine promus sous-diacaques, portiers, lecteurs, acolytes et exorcistes selon le rite liturgique d'avant le Concile. Et si la joie des deux aînés, ce jour-là, devenus prêtres pour l'Éternité était profonde, la gravité de leurs visages tempérait cependant un peu la lumière de leur rayonnement.

À la même heure de la même date, faisant écho à la cérémonie de Ouidah, la même célébration sacerdotale se déroulait en l'église cathédrale de Lomé, au Togo, présidée par le prestigieux Monseigneur Joseph Strebler. Il élevait à la prêtre Bernard Oguky Atakpah, le 3^{ème} de notre promotion.

Plus tard, en 1964, sous les mains du Pape Paul VI, il devait recevoir à Bombay, en Inde, la charge et l'honneur de l'évêque pour être le premier pasteur de son diocèse d'origine. Ce fut durant le Concile Vatican II. J'eus la joie de me trouver à ses côtés. S'il a rejoint l'Éternité en 1976, comme plus tard Monseigneur Christophe Adimou en 1998, archevêque de Cotonou qui avait été le premier évêque de Lokossa, je les sens tous deux à mes côtés en ce jour où une multitude si nombreuse et si variée, et pour tant de motifs qui vont de l'estime à la gratitude,

s'est réunie à Ouidah pour « offrir à Dieu, par Jésus, un sacrifice de louange », selon les termes très heureux de la lettre inspirée, adressée aux Hébreux qui est le Message par excellence de l'Écriture sur la grandeur et la beauté du sacerdoce.

Quant à la date du 03 février, elle éveille, depuis 1957, un autre souvenir et marque, sous le signe de Marie Immaculée, Mère céleste de notre Église et de notre pays, une nouvelle grande intervention du Seigneur dans notre vie pour le service des pauvres.

C'est là le sens profond de tout épiscopat. On le reçoit, au dire de saint Augustin l'Africain, non pas pour soi mais d'abord pour les autres.

Les autres, c'est vous, chers frères et sœurs, chrétiens ou non, croyants ou non, africains ou non... hommes et femmes, tous et toutes aimés de Dieu.

2 — Merci ! Un grand merci à tous et à toutes d'être venus, et surtout merci à ceux et celles qui sont dehors. Je sais que votre cœur est à l'intérieur de cette basilique qui nous accueille et qui est un lieu majeur de notre mémoire chrétienne, commune au Bénin.

Que dire alors ? Que ne pas dire lorsque le cœur est plein et que la bouche se sent quelque peu impuissant pour en traduire l'abondance ? Les mots qui s'insistent, en toute priorité, à mes lèvres, sont tout simplement que: « tout est grâce ! » Mon souhait est que ce cri soit compris et accepté par tous comme un chant de louange au Seigneur et l'expression d'un acte d'abandon à la Providence. Il n'aurait donc été l'expression d'un langage convenu. Ceux d'entre vous qui me connaissent un peu le savent et les autres, les plus jeunes, peuvent le deviner.

Oui, « tout est grâce ». Le Seigneur m'a donné d'entreprendre une longue marche, une très longue marche au service de l'Église. Durant cette marche, les distances que la vie nous impose de franchir pour croître en humanité et en spiritualité se sont souvent croisées, pour m'apprendre à mieux servir. C'est ainsi que je lis, sans prétention, l'histoire de ma vie au service de Dieu, de son Église et, en quelque manière, je lis mon devoir, discret mais non moins profond, de communion avec mon pays et son peuple.

Si je devais m'écouter, cet événement du souvenir, qui apparaît ici comme une remontée dans le temps qui passe bien vite, cet événement serait vécu dans la plus grande discréption. Mais j'ai fini par comprendre qu'il faut aussi savoir reconnaître qu'il est des moments de notre vie où nous ne nous appartenons plus complètement. Nous devonons ce que nous sommes avec les autres et pour eux.

C'est pourquoi, je reste profondément convaincu que « tout est grâce ». Il en est ainsi de cet instant de joie familiale

comme du temps passé, au séminaire comme séminariste et comme prêtre professeur, puis à Cotonou comme évêque auxiliaire et archevêque, ou à Rome, à la Propagande, à Justice et Paix et à la Congrégation des Evêques.

Rien de ce qui est advenu depuis cinquante ans, dans l'histoire de ma vie de prêtre et d'évêque, ne m'apparaît comme le fait d'un mérite personnel. Dieu l'a tout simplement voulu ainsi pour son service et pour le témoignage de l'universalité de son Église et de son message d'amour.

Ma reconnaissance est immense pour ce que les uns et les autres, des plus petits aux plus grands, parents, amis et connaissances, religieux et religieuses de tous continents ont fait pour moi. J'insiste, ma reconnaissance est grande pour ce qu'ils ont été et restent sur cette route que le Seigneur seul a tracée, à travers ma modeste personne, pour l'Église universelle, l'Église d'Afrique et l'Église de notre pays.

Je ne suis rien sans la grâce de Dieu et la volonté de l'Église. Je me permets de le redire, pour que l'action de grâce que vous partagez avec moi, dans une solidarité aussi belle que pleine, soit vérifique et tout à l'honneur du Seigneur qui nous rassemble.

En ce sens, ce que les uns et les autres ont dit et écrit à mon endroit, avec tant d'indulgence, d'amitié ou d'affection me va droit au cœur. Mais tout cela doit être offert au Seigneur comme le bouquet de ses propres dons et de ce qui nous a grandis ensemble sous son regard. Je dis bien ensemble, car nul n'est plus grand que son pays. Vos prières et votre solidarité aux mille visages, aux mille gestes m'ont toujours accompagné et soutenu. J'en suis conscient.

3 — Comment pouvais-je rêver d'aller m'installer à Rome, loin de mes racines, de mes relations naturelles et de toutes mes raisons premières de servir l'Église et mon pays ? Ce qui peut paraître aux yeux de beaucoup comme un honneur m'apparaît, avant tout, comme une charge pour ne pas avouer mes premières inquiétudes. C'est vrai, j'appréciais les relations naturelles et simples que j'entretenais avec les uns ou les autres, avec les plus pauvres, avec mes compatriotes, et mes frères africains, notamment de la sous-région.

Il fallait pourtant partir, et j'ai obéi, le cœur un peu en peine, mais confiant dans l'espérance qui éclaire les chemins que la foi nous impose parfois. Cela me vaut aujourd'hui trente ans de vie à Rome. Je ne sais si les miens auraient pu continuer à me supporter un si longtemps à Cotonou et je ne sais ce que moi-même je serais devenu.

Dans tous les cas, « tout est grâce », dis-je. Ma mission pastorale à Rome

(Lire la suite à la page 10)



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

HOMÉLIE DU CARDINAL

(Suite de la page 9)

pourrait être lue comme une sorte d'épopée spirituelle, psychologique et morale. Une école de foi, de clairvoyance, de devoir et d'humilité, en un mot une école de sagesse pour un grand devoir missionnaire. On y découvre plus qu'ailleurs comment Dieu se sert des hommes avec leurs richesses et leurs limites, pour un service qui dépasse toujours chacune de nos personnes.

En ce lieu, chargé d'histoire, où Pierre, en la personne du Pape, convie des collaborateurs de tous horizons à l'aider à porter la charge de l'Église Universelle, la responsabilité peut vous porter à des sommets où le devoir vous fait voir plus loin et parfois autrement. C'est peut-être le lieu de dire que j'ai beaucoup voyagé, j'ai beaucoup vu et beaucoup appris.

Si quelque chose mérite donc intérêt aujourd'hui, c'est moins ma personne que la part de vérité que mon expérience peut projeter sur le devenir de notre Église et de ce pays qui est le mien. Il vaut alors la peine d'en parler pour nous inviter à nous relire, à nous redire en mains, pour que nos chances ne soient plus gâchées. Il n'y a pas de lieu plus propice que Ouidah pour rendre grâce, pour s'exposer à la confidence et dilater le regard vers un horizon lointain et plus prometteur.

Ouidah, ce haut lieu, n'est aujourd'hui un rendez-vous du souvenir que parce qu'il a été pour moi et pour beaucoup d'entre nous, celui des commencements. Notre Église du Bénin, devenue plurielle en ces multiples Églises locales que sont les diocèses avec leurs chefs spirituels, a connu la chance, la grande chance d'avoir eu comme matrice et lieu d'ensemencement Saint-Gall et l'ancienne cathédrale de Ouidah, érigée en basilique.

Ces lieux n'ont jamais été quelques ni pour le Dahomey d'alors et le Bénin d'aujourd'hui, ni pour une part de la Côte ouest-africaine. Tout n'y fut pas parfait, loin s'en faut, mais nous y avons, à la suite de nos grands et héroïques aînés que furent Moulié, Kiti et les autres, nombreux, nous y avons cherché la qualité et ce qu'on appelle à nos jours l'excellence. La quête de ces vertus nous ont permis d'éclairer et de nourrir notre intelligence, malgré les moyens bien limités de ce temps. Cette quête nous a surtout aidé à approfondir les valeurs essentielles du cœur, afin d'être équilibrés et épanouis, pour nous offrir avec générosité et servir avec crédibilité.

4 — C'est pourquoi je tourne maintenant mon regard vers l'avenir que je souhaite plus heureux pour chacun, chacune, encore plus beau et plus fécond pour notre Église et surtout moins chaotique pour le Bénin.

À mes frères évêques et prêtres, serviteurs de la Parole de Dieu, que nous avons mission de transmettre et de faire vivre à nos frères chrétiens et non chrétiens, je dis que nous avons le devoir exigeant d'en être des témoins par la valeur morale et spirituelle de notre vie.

À vous, mes frères chrétiens, venus de partout, pour qui nous devons être prêtres et avec qui nous travaillons ensemble pour la croissance du royaume

de Dieu, je souhaite le vrai bonheur, la paix du corps et du cœur, un engagement encore plus solide et plus responsable dans nos Églises et au service du pays.

Le nombre croissant des chrétiens et aussi des prêtres, qui est une chance, impose comme une nécessité la recherche des vertus qui ne peuvent s'accompagner de la médiocrité. Celle-ci ne peut que détruire, nous nuire et nous faire régresser. Ce n'est que par la qualité de ce que nous faisons, chacun à notre place, que nous nous entraînerons vers des sommets de satisfaction et de bonté pour l'Église et notre pays. Il nous faut aspirer à nous distinguer par nos richesses humaines et chrétiennes.

J'aurais souhaité être plus fier de mon pays qui ne manque pas d'atouts, si tant est que c'est l'homme qui est la plus grande richesse d'un pays. J'ai eu parfois de la peine à nous voir emprunter des chemins qui ne sont pas les nôtres et qui nous ont conduits dans l'impasse; des chemins qui ont poussé nos frères à prendre la route de l'exil comme si ce n'était pas assez de décrire les méfaits de la traite et de ce que la colonisation pouvait avoir d'humiliant. J'ai souffert de voir malmené certains de mes frères évêques qui ne voulaient que du bien à notre pays et certains de nos prêtres.

Le Bénin, malgré les limites de ses moyens matériels, a beaucoup reçu et il peut se donner les moyens de ne pas perdre ses atouts intellectuels, culturels et moraux. C'est à ce niveau que chrétiens et chrétiennes peuvent et doivent donner l'exemple du travail bien fait, du dévouement, de l'incorruptibilité. Comment se fait-il que notre pays est encore l'une des plaques tournantes du trafic des enfants?

Nous pouvons beaucoup par nous-mêmes et pour nous-mêmes si nous prenons ensemble le parti résolu des moyens de l'excellence. Aucune fatalité ne peut se vaincre en dehors de l'effort individuel et collectif. Les gens nous admirent souvent pour ce que nous essayons d'entreprendre mais nous les décevons presque toujours en restant à mi-chemin.

5 — Permettez-moi de vous confier ici une expérience. Récente. Il m'a été demandé comme envoyé spécial d'aller représenter, en décembre dernier, le Saint Père à un Congrès eucharistique national à Port-au-Prince, en Haïti. Ce que j'ai pu observer m'a pénétré au plus profond de moi-même, avec le sentiment aigu que c'est vraiment une partie de l'Afrique et du Bénin en particulier, qui subsiste là-bas, excusez-moi de l'avouer comme une souffrance, avec sa misère noire.

Cette expérience m'éclaire sur ce qu'il nous faut éviter à tout prix: les divisions insensées; l'egoïsme, la cupidité, le recours à certaines pratiques qui structurent la violence et entretiennent la peur. Un peuple qui vit dans la peur et la méfiance ne peut pas créer. La survalorisation de ce qui n'est pas forcément ce que nous avons de meilleur nous déconseille à l'extérieur plus que nous ne pensons. Nous ne pouvons garder de notre culture que ce qui nous grandit et nous libère réellement.

Il ne m'appartient pas de juger, mais nous ne pouvons, sans préjudice pour notre pays que nous aimons, nous interdire d'apprécier pour inviter les uns et les

autres à offrir le meilleur d'eux-mêmes pour bâtir la maison commune qui soit un objet de fierté pour tous. Renonçons à la facilité, aux comportements de servitude et à la servilité. Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? Merci à tous et à toutes.

6 — Et maintenant un dernier Message. Il n'est pas le mien. Il est de paix et de salutation, d'encouragement et de bénédiction pour nous tous. Il vient du cœur de notre bien aimé Pape Jean-Paul II, qui mardi dernier, à la veille de ce retour au pays, assez particulier, m'a reçu en audience privée et personnelle. Il savait que j'allais célébrer la messe de ce jour ici à Ouidah, ce lieu bénit où tout a commencé pour ma vie et mon ministère de prêtre. Je lui ai parlé aussi de Monseigneur Adimou et de Monseigneur Oguky Atakpah avec qui la route a été longuement commune. Le 11 février j'irai sur la tombe de ce dernier, en son Togo natal, célébrer aussi l'Eucharistie du Souvenir, de la Fraternité et de la Reconnaissance.

Monseigneur Louis Parisot qui nous aimait tous, a laissé ici son ultime message dans lequel j'ai comme réentendu non sans une forte émotion à Cotonou, le 13 mars 1999, jour de la mort de Monseigneur Isidore de Souza, le beau testament de ce dernier.

En trois paroles lapidaires et prophétiques, notre Père à tous, le vieux missionnaire bourguignon, Monseigneur Parisot a écrit:

« La Croix ! L'Hostie ! La Vierge ! au fond tout est là ! dans notre vie spirituelle... »

CONCLUSION

Comme conclusion, s'il fallait une conclusion ponctuelle, de sagesse et d'expérience, en vue des jours importants que se prépare à vivre notre pays, peut-on trouver mieux que ce que Monseigneur Strebler qualifiait de « cri d'alarme » poussé par l'un de nos plus illustres compatriotes qu'aimaient bien nos Pères dans la foi, les Grands Évêques Daga et Parisot ?

J'ai nommé Paul Hazoumè. Il écrivait: « Dahoméen, aujourd'hui, il dirait, Béninois, prends garde de perdre ton âme ! »

Oui, attention, frères et sœurs, le Seigneur-Dieu est avec nous.

Soyons à notre tour avec Lui !

Amen.

MOT DU CARDINAL APRÈS SA RÉCEPTION DANS L'ORDRE NATIONAL DU BÉNIN



« Gaudium... et corona » Saint Paul.

Une chose, aujourd'hui, me réjouit particulièrement et par-dessus tout.

C'est d'abord parce que le Chef de l'État, président de la République du Bénin, entouré de toutes les plus grandes autorités et personnalités, a reconnu et salué un peuple, tout un peuple serviteur de Dieu, à travers un homme. Ce n'est pas rien. J'en suis bien conscient et profondément reconnaissant.

Mais cela me donne aussi l'occasion d'exprimer l'une de mes convictions les plus profondes de Vie et de Foi, de Partage et d'Espérance... alors que Sacerdoce et Episcopat s'unissent et même se confondent dans la même Célébration... et Décoration.

Si le Sacerdoce, dans la ligne des structures et des préparations, se présente majoritaire, l'Épiscopat, lui, demeure prioritaire, car il est directement inscrit par Jésus lui-même dans la succession des Apôtres, ces hommes du Commencement.

Le Sacerdoce, d'autre part, quand il s'agit du Service, du Sacrifice et du Témoignage, est également avec l'Épiscopat.

Nous devons en remercier Dieu qui « par Amour, a livré le Fils pour délivrer l'esclave », selon la belle parole d'Augustin, le plus grand évêque africain de tous les temps.

Ma joie est immense de me retrouver au milieu de mes frères et sœurs, Béninois au même titre qu'eux, ni plus grand, ni plus petit; Africain comme tous les fils de notre indépendance, au-delà des nombreuses dédications reçues dans le monde; Chrétien à part entière dans l'Église-Famille; et rempli de gratitude envers tous.

Quand il s'agit de Sainteté, l'appel et la mission sont égalitaires pour tous. Soyons les uns et les autres, « Joye et Couronne » pour notre pays.

Cotonou, le 03 février 2001

Bernardin Cardinal Gantin

Doyen du Collège des Cardinaux

RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BE

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ORDINATION SACERDOTALE DU CARDINAL GANTIN

GRATITUDE DU PAPE POUR UN GRAND FILS DE L'AFRIQUE

Nous publions ci-dessous la Lettre que le Pape Jean-Paul II a fait parvenir au Cardinal Bernardin Gantin, Doyen du Collège cardinalice, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, le 14 janvier 1951 :

À mon Cher et Vénéré Frère
Bernardin Gantin
Cardinal de la Sainte Église Romaine
Doyen du Collège des Cardinaux

Si depuis longtemps, alors que vous conduisiez avec prudence l'importante Congrégation pour les Évêques, j'ai entretenu avec vous des relations empreintes d'une affection toute proche et toute particulière, la même affection et la même estime me lient encore constamment à vous. Je tiens à vous manifester expressément ces sentiments particulièrement maintenant, Cher et Vénéré Frère, en ce moment où vous apprêtez à célébrer votre cinquantième anniversaire de sacerdoce. Je suis heureux de vous manifester mon affection par la présente lettre.

Très cher fils de l'Afrique bien-aimée, comme un « arbre de fer », vous avez grandi dans la foi et dans la piété, recevant de votre famille une solide éducation chrétienne. Vous avez certainement en mémoire le jour où, avec un esprit ardent et déterminé, vous avez été ordonné prêtre et dispensateur des dons divins par l'imposition des mains de notre cher Vénéré Frère Louis Parrot. Vous avez rempli ensuite différents ministères, tous aussi importants les uns que les autres, apportant notamment votre concours au séminaire et dans la vie pastorale.

À l'appel du Pape Jean XXIII, mon bienheureux prédécesseur, vous avez pris la succession de celui qui vous avait ordonné prêtre. Si, auparavant, vous aviez déjà exercé votre ministère, après avoir été nommé évêque par Pie XII, d'heureuse mémoire, vous avez ensuite déployé, alors que vous étiez promu archevêque de Cotonou, toutes vos énergies dans le ministère pastoral, en guidant cette portion du troupeau du Seigneur. Après avoir organisé les différents secteurs du diocèse, vous avez fondé de nombreuses écoles, vous avez veillé à la formation des catéchistes, vous avez apporté votre soutien aux ministères sacrés et vous avez accompagné la croissance des religions autochtones.

Après avoir évoqué vos activités antérieures, il m'est agréable de louer l'activité et les capacités que vous n'avez cessé de déployer dans l'exercice de vos diverses charges, ici dans la Ville éternelle. Dans différents dicastères romains, vous avez laissé des traces de votre activité : dans la Congrégation Propaganda Fide, à la Commission Iustitia et Pax, au Conseil Cor Unum. Et, depuis que vous avez été créé cardinal, vous avez été au cours de ces dernières années, un Préfet de grande qualité à la tête de la Congrégation pour les Évêques, rendant des services importants et donnant une grande vigueur à l'Église catholique. Maintenant encore, vous ne manquez pas d'apporter une précieuse contribution à l'Église dans différentes tâches.

Il n'est pas besoin de beaucoup de mots pour vous dire, comme je l'ai fait lorsque vous avez célébré le vingt-cinquième anniversaire de votre ordination épiscopale, la joie et la gratitude que je tiens à vous manifester à nouveau en cette heureuse occasion de l'anniversaire de votre ordination sacerdotale, que vous célébrerez le 14 janvier 2001. Cher et Vénéré Frère, je vous accorde, avec une fraternelle affection, la Bénédiction apostolique, ainsi qu'à tous vos proches et aux personnes qui vous sont chères.

Du Vatican, le 14 décembre 2000, en la vingt-troisième année de mon Pontificat.

**APRÈS SON ADMISSION DANS L'ORDRE NATIONAL DU BÉNIN
LE CARDINAL GANTIN REÇOIT LES FÉLICITATIONS DE :**



Mathieu Kérékou, chef de l'Etat.



Adrien Houngbédji, Pdt l'AN.



Mme Concepção Ouinsou, Pdt/CC.



Nicéphore Soglo, ancien Pr.



Bruno Amoussou, min. d'Etat.



Séverin Adjovi, mcat.

PRÉSIDENTIELLE 2001...

Me Marie-Élise Gbèdo

(Suite de la page 2)

sortis de politiques budgétaires et monétaires effrénées, les plans financiers ne suffisent pas, et cela, nous le soulignons, pour un pays comme le nôtre qui est sous ajustement structurel. Qu'en dites-vous ?

Me Marie-Élise Gbèdo : La déclaration que vous me soumettez mérite d'autant plus de sérieux qu'elle émane du premier responsable de l'Institution internationale de financement la plus sollicitée sur les questions de développement... Cette déclaration se fonde probablement sur un constat fait aujourd'hui unanimement partagé : les Programmes d'Ajustement Structuré (communément désignés PAS) ont conduit au nouveau thème de la « Lutte contre la Pauvreté ». Ce qui est pour la Banque Mondiale et pour nous tous un constat d'échec.

L'affirmation de M. Wolfensohn a ceci de vrai que tout projet public ou privé ne saurait techniquement se limiter à l'élaboration d'un plan financier ; il doit en effet comporter une appréciation des compétences ou du management c'est-à-dire des hommes appelés à conduire ledit projet, en plus de l'anticipation des conséquences juridiques prévisibles et son inscription dans un cadre légal acceptable. Nous n'insistons pas outre mesure sur les aspects techniques ou environnementaux d'une étude de faisabilité.

Pour l'Afrique en particulier et le Tiers-monde en général il n'est pas illusoire de vouloir prendre en compte les composantes culturelles, les pesantes liées aux mentalités qui, dans ces parties du monde, conditionnent encore largement l'efficacité, les performances et les résultats escomptés d'une politique économique et de la croissance.

De telles observations aboutissent à des analyses qui pour la plupart convergent vers une nécessité de réformer nos approches classiques tant chez les bénéficiaires que chez les bailleurs de fonds. Une telle réforme fondamentale pour la croissance au plan mondial s'articulera autour des deux domaines d'actualité que sont le Droit international d'une part, l'économie et la finance d'autre part.

En d'autres termes les plans financiers, les plans macro-économiques doivent prendre en compte la protection des intérêts des pauvres à savoir permettre à tous les enfants d'aller à l'école, renforcer le dynamisme des petites et moyennes entreprises, juguler le chômage, favoriser l'emploi des jeunes et l'accès aux soins de santé.

La rigidité que la Banque mondiale impose aux États dans le redressement des déséquilibres budgétaires est de plus en plus source de tension et c'est la population qui souffre.

Le développement n'est pas seulement une affaire de macro-économie mais un tout qui doit intégrer à la fois, les aspects financiers, institutionnels et sociaux.

M. Gatien Houngbédji

« La Croix du Bénin » : Monsieur, le Bénin vient de bouclier la première décennie de son processus démocratique déclenché en février 1990.

Au triple plan politique, économique et social, quel bilan faites-vous de cette période ?

M. Gatien Houngbédji : Après dix ans de démocratie, je pense qu'il est trop tôt de faire un bilan exhaustif si on compare notre pays à ceux dits de vieille démocratie comme l'Amérique et la France.

Néanmoins, je peux essayer de m'arrêter sur de grands thèmes comme la politique, en toute franchise tout Béninois du XXI^e siècle doit s'enorgueillir de vivre le libéralisme politique, le multipartisme intégral. Les Béninois sont fiers aujourd'hui de choisir librement leur dirigeants que ce soit le président de la République ou les députés à l'Assemblée nationale. Seulement, il faut déplorer à ce niveau les fraudes massives bien organisées, l'achat de conscience et l'incapacité de certains candidats à proposer un programme d'action à la mesure des maux qui minent le développement de notre économie. Il faut ajouter à cette rubrique que la décentralisation administrative n'est pas encore dans sa phase pratique.

En un mot, le chemin parcouru a ses hauts et ses bas. Le socle sur lequel reposent ses acquis est encore fragile.

Des efforts sont à faire encore pour permettre à notre jeune démocratie de s'ancrer au sein du peuple de notre cher pays afin qu'il connaisse un véritable développement économique et social.

« La Croix du Bénin » : Monsieur, vous apprêtez à briguer la magistrature suprême en mars 2001.

Pouvez-vous alors nous faire connaître vos motivations profondes et les changements concrets que vous comptez apporter dans la gestion des affaires du pays face à son endogène et exogène développement durable ?

M. Gatien Houngbédji : Je compte sur la foi, l'unité et le travail des Béninois de l'intérieur et de l'extérieur pour offrir au peuple travailleur toute la garantie de sa survie et d'un lendemain meilleur.

Je me réclame du peuple et au service du peuple afin que le vrai pouvoir revienne démocratiquement à tous les agents économiques intervenants à tous les niveaux de la vie nationale, particulièrement, aux ouvriers, aux artisans, aux intellectuels et aux opérateurs économiques qui ont vécu et compris les situations dégradantes sous diverses formes ayant conduit notre pays à la déroute, à la banque-route, au régionalisme, au tribalisme, à la division, à l'activisme et à la course effrénée au pouvoir.

Je pense et je crois fermement que la jeunesse représente, pour notre pays, l'avenir et en tant que tel, elle mérite une écoute attentive qui doit permettre de jouer pleinement le rôle qui est le sien dans le Bénin d'aujourd'hui.

« La Croix du Bénin » : Le développement économique surtout d'un

(Lire la suite à la page 12)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

PRÉSIDENTIELLE 2001: DES CANDIDATS APPRÉCIENT LA PREMIÈRE DÉCENNIE...

Général François Kouyami

«La Croix du Bénin» : Monsieur, le Bénin vient de boucler la première décennie de son processus démocratique déclenché en février 1990.

Au triple plan politique, économique et social, quel bilan faites-vous de cette période?

Général François Kouyami : Oui, le Bénin, notre cher pays vient de boucler la première décennie de son processus démocratique. Et je crains que (demain) l'histoire ne nous juge sévèrement et ne retienne que ceci : « Nous avons perdu encore dix années. Nous avons passé comme d'habitude dix années à palabrer, à nous pourchasser ? »

La démocratie, ce n'est pas la politique de «ève-toi que je m'y mette».

D'aucuns pensent que le fait que nous ayons plus de cent trente partis est une preuve de vitalité de notre démocratie. Hier, la révolution a permis à des médiocres d'abuser du peuple ; aujourd'hui nous ne sommes pas mieux lotis. Le bien-être de nos populations compte très peu dans les préoccupations des dirigeants ; le peuple est affamé et l'on attend la période des élections pour lui jeter des miettes (quelques jetons) sur lesquelles il se précipite «rageusement», avidement.

Et cela est l'œuvre des «chrétiens», car presque tous sont baptisés. Il y a de quoi avoir honte de notre foi. C'est comme si CHRIST ne nous a jamais visités.

Alors, vous me demandez le bilan que moi je fais de cette période ? Je vous réponds sincèrement :

— Politiquement nul. Des institutions prévues depuis 1990 ne sont pas encore installées. Pensez à la réforme de l'Administration territoriale avec les nouveaux découpages et la désignation des chefs-lieux des nouveaux départements. Pensez également à l'installation de la Haute Cour de Justice. Les élections sont l'objet de marchandage et d'abus de confiance ou de conscience. La démocratie ou ce qui peut s'apparenter se fait attendre, l'exclusion de tout ce qui est différent est et demeure la règle.

A L'ÉCOUTE DU PAPE

(Suite de la première page)

opportunes pour aller dans le sens d'une réalisation toujours plus satisfaisante du bien commun.

Dans un tel engagement, le chrétien se gardera de céder à la tentation de l'opposition violente, souvent source de grandes souffrances pour la communauté. Le dialogue reste l'instrument irremplaçable pour toute confrontation constructive, au sein même des États comme dans les relations internationales. Et qui pourrait assumer cette «charge» du dialogue mieux que l'homme politique chrétien qui, chaque jour, doit se confronter avec ce que le Christ a qualifié de «premier» des commandements, le commandement de l'amour ?

Très chers frères et sœurs, nombreux et exigeants sont les devoirs qui attendent, au début du nouveau siècle et du nouveau millénaire, les responsables de la vie publique.

Vatican, dimanche 5 novembre 2000

Jean-Paul II

Extraits de l'homélie au cours de la célébration eucharistique à l'occasion du jubilé des responsables de gouvernement, des parlementaires et des hommes politiques

munauté d'hommes et de femmes qui fait de l'Homme (Corps et Esprit) créature exceptionnelle, le centre de tout.

Alors, vous comprenez que le premier changement que je pense apporter est de rendre à l'Homme béninois sa dignité, dans toute la plénitude du terme. Ensuite, atténuer substantiellement l'exclusion, gérer les affaires de l'Etat d'une manière plus transparente, répartir le plus équitablement possible les richesses entre tous les fils et filles du pays, enfin entreprendre un développement économique et social durable qui sécurise nos concitoyens. Mettre le peuple au travail effectivement. Le pays résulte d'énormes potentialités : contempler la vallée de l'Ouémé. Après le Nil, c'est la vallée la plus riche en Afrique. Qu'en faisons-nous ?

L'Administration en général, et les institutions judiciaires et policières en particulier sont truffées de cadres indéfis. Heureusement, on en rencontre encore qui ont le sens de l'honneur et de la divinité. Il s'agit de savoir encourager et féliciter ces derniers, et prendre des mesures tendant à améliorer la prestation de l'ensemble. Les mesures existent. Il suffit d'avoir le courage politique, mettre en œuvre toutes les compétences sans exclusive.

Nous pouvons rendre nos institutions judiciaires crédibles et efficaces.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le Président du groupe de la Banque mondiale, James Wolfensohn disait, le 6 octobre 1998, que s'il est essentiel à tous égards d'élaborer des plans macro-économiques bien adaptés, assortis de politiques budgétaires et monétaires efficaces, les plans financiers ne suffisent pas, et cela, nous le soulignons, pour un pays comme le nôtre qui est sous ajustement structurel. Qu'en dites-vous ?

Général François Kouyami : Je ne me permettrai pas d'apprecier aujourd'hui et avec les moyens et informations dont je dispose, la réflexion de cet éminent personnage. Mais je me permets de dire que :

— nous sommes à l'aire de la mondialisation

— nous sommes à l'aire de l'intégration régionale et sous-régionale

— les plans macro-économiques nous ont laissé de très mauvais souvenirs avec les «éléphants blancs» qui ont enrichi quelques-uns et ont lourdement endetté notre pays. Ne renouvelons pas de si tôt ces expériences.

Cher frère en Christ, par le baptême que nous avons reçu, Dieu fait de nous parents, prophètes et rois. Alors, méditons.



Général François Kouyami

tenu par des institutions judiciaires crédibles et efficaces. Qu'en dites-vous pour le cas du Bénin ?

Général François Kouyami : Oui, je réaffirme qu'il n'y a pas de développement sans sécurité. Malheureusement, les autorités même participent à l'insécurisation du pays, en ne nous donnant que de mauvais exemples. Notre jeunesse n'a été qu'à la mauvaise école : l'école des vices. Au nombre de ceux-ci figurent en bonne place l'enrichissement illicite, la corruption, le détournement des deniers publics au profit de soi-même.

M. Gatien Houngbédji

(Suite de la page 11)



premiers garants de l'autonomie de la justice pour que les citoyens aient de plus en plus confiance en la justice de leur pays.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le Président du groupe de la Banque mondiale, James Wolfensohn disait, le 6 octobre 1998, que s'il est essentiel à tous égards d'élaborer des plans macro-économiques bien adaptés, assortis de politiques budgétaires et monétaires efficaces, les plans financiers ne suffisent pas, et cela, nous le soulignons, pour un pays comme le nôtre qui est sous ajustement structurel. Qu'en dites-vous ?

M. Gatien Houngbédji : Pour ma part, je pense que le Programme d'ajustement structurel (PAS) est indispensable présentement. Cependant, il faut qu'il soit plus social. Il faut s'appuyer sur des plans de développement économique et social qui permettent d'éviter le déséquilibre entre le social et l'économie, il faut un parallélisme entre l'économie et le social. Pour ce faire, il faut une volonté politique affichée pour appliquer les bons principes de la bonne gouvernance.

(A suivre)